

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



**FAKULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MEMOIRE DE D.E.A

**SUJET**

*L'EDUCATION ISLAMIQUE DANS LES ECOLES PRIMAIRES  
PUBLIQUES : LE CAS DE L'I.D.E.N DE DAKAR - BANLIEUE*

Présenté par :

*Papa Ladjiké DIOUF*

Sous la direction :

*Professeur Boubacar LY*

Année universitaire : 2003 - 2004

# Résumé

Ce travail s'inscrit dans le cadre des études sur le système éducatif sénégalais.

En effet, cette étude intitulée « l'éducation islamique dans les écoles primaires publiques : le cas de l'IDEN de Dakar – Banlieue » relate le nouveau programme d'éducation islamique introduit dans les écoles primaires depuis deux ans par le ministère de l'éducation nationale du Sénégal.

L'étude a débuté par une première partie consacrée à la méthodologie avec des sous parties comme la problématique, les objectifs de la recherche, les hypothèses, le modèle théorique, la revue de la littérature, la méthodologie d'échantillonnage et le déroulement de l'enquête.

Ensuite, nous sommes passés à une deuxième partie consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données de notre enquête.

Cette partie a commencé par traiter le programme dans son ensemble, c'est à dire une vue d'ensemble du programme.

Ensuite elle est passée à une étude du degré de socialisation du programme chez les élèves.

Et enfin on a traité la relation entre la laïcité de l'école et ce programme d'éducation islamique, avant de proposer les solutions envisagées par les acteurs de l'éducation nationale pour la résolution des problèmes que rencontre ce programme.

# DEDICACES

- ❖ Nous dédions ce travail tout d'abord à nos parents. Notre père **Ousmane DIOUF** et notre mère **Ndèye NDIAYE**.
- ❖ A notre grand-mère **Gnilane DIOUF** (que la terre lui soit légère) à qui nous devons reconnaissance durant toute notre vie pour l'éducation qu'elle nous a donnée et l'amour qu'elle a porté à notre endroit.
- ❖ A la **famille DIOUF** de Mermoz particulièrement à notre père **Mamadou DIOUF Jambar** et à notre maman **Seynabou NDIAYE** et à leurs enfants.
- ❖ A notre Ouztaz **Ibrahima BOPP** pour sa disponibilité à nous enseigner la Parole de Dieu.
- ❖ A tous nos amis et proches et toutes les personnes qui nous sont chères.

# REMERCIEMENTS

- ❖ Nous rendons grâce à **Allah** notre Seigneur de nous avoir donné les moyens de mener cette étude jusqu'à terme.
- ❖ Nous **Lui** renouvelons notre attachement et notre fidélité ainsi qu'à son **Prophète Mohamed** (PSL) et à notre marabout **Cheikh Salihou MBACKE** Khalif Général des Mourides (que Dieu lui accorde longue vie)
- ❖ Nous remercions tout ce qui ont participé à ce travail
- ❖ Tout particulièrement notre Directeur de Mémoire le Professeur **Boubacar LY** et du Professeur **Abdoulaye Bara DIOP** pour leurs disponibilités et leurs ouvertures intellectuelles.
- ❖ Nos remerciements vont également à l'endroit de l'Imam **Abou DIA** Inspecteur de l'Enseignement Arabe ainsi qu'à l'Inspecteur **Thierno DIOP** de l'IDEN de Dakar-Banlieue
- ❖ A la Maîtresse d'Arabe **Sirango DIALLO** de l'Ecole Ouakam-Camp et à tous les autres maîtres d'arabe enquêtés
- ❖ Et à l'endroit de la famille **SAGNE** pour son soutien particulièrement à **Amadou Hamed SAGNE**
- ❖ A la famille **COULIBALY** pour son appui et à ma tante **Amy NDIAYE**
- ❖ Et à ses enfants Marie et Ndéye.

# SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | 6  |
| <b>Première partie : Cadre Général et Méthodologie de la Recherche</b> .....                                     | 10 |
| <b>Chapitre I : Cadre Général de la Recherche</b> .....  | 11 |
| <b>Section I : Problématique</b> .....   | 11 |
| <b>Section II : Objectifs de la Recherche</b> .....  | 12 |
| <b>Section III : Hypothèses de la Recherche</b> .....  | 14 |
| <b>Section IV : Présentation du Cadre Théorique et Revue de la Littérature</b> ..                                | 15 |
| <b>Section V : Analyse Conceptuelle</b> .....  | 20 |
| <b>Chapitre II : Présentation des Cadres d'Etude</b> .....   | 24 |
| <b>Section I : L'Ecole Primaire de Yoff Aéroport</b> .....   | 24 |
| <b>Section II : Les Ecoles Primaires El Hadji Elimane THIAM (Yoff 5) et El Hadji Talla DIAGNE (Yoff 2)</b> ..... | 24 |
| <b>Section III : L'Ecole Primaire Ouakam-Camp</b> .....  | 25 |
| <b>Section IV : L'Ecole Primaire PAC</b> .....   | 25 |
| <b>Section V : L'Ecole Primaire Castors Forces Armées</b> .....  | 25 |
| <b>Section VI : L'Ecole Primaire Grand-Yoff 2/A</b> .....  | 25 |
| <b>Section VII : L'IDEN de Dakar-Banlieue</b> .....  | 26 |
| <b>Chapitre III : Méthodologie de la recherche</b> .....   | 27 |
| <b>Section I : Stratégie de la Recherche</b> .....   | 27 |
| <b>Section II : Présentation des Outils de la Recherche</b> .....  | 29 |
| <b>Section III : Difficultés et Facilités rencontrées</b> .....  | 31 |
| <b>Deuxième partie : Présentation, Analyse et Interprétation des données de l'enquête</b> .....                  | 32 |
| <b>Chapitre III : Vue d'ensemble sur le Programme</b> .....  | 33 |
| <b>Section I : Le Contenu du Programme et son Opérationnalisation</b> .....                                      | 33 |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Section II : L'Evaluation du Programme et ses Dispositions Juridiques .....</b>                | <b>37</b> |
| <b>Section III : Les entraves qui affectent le Programme.....</b>                                 | <b>39</b> |
| <b>Chapitre IV : Signification du Programme et sa Dimension en matière de Socialisation.....</b>  | <b>42</b> |
| <b>Section I : Signification du Programme pour les Acteurs de l'Enseignement Elémentaire.....</b> | <b>42</b> |
| <b>Section II : La Dimension du Programme en matière de Socialisation.....</b>                    | <b>45</b> |
| <b>Chapitre V : Enseignement Islamique et Laïcité de l'Ecole Sénégalaise.....</b>                 | <b>52</b> |
| <b>Chapitre VI : Solutions envisagées par les Acteurs.....</b>                                    | <b>55</b> |
| <b>Section I : Actions contextualisées.....</b>   | <b>55</b> |
| <b>Section II : Actions de Coordination et Conjonction des Théories et Pratiques.....</b>         | <b>56</b> |
| <b>CONCLUSION.....</b>  | <b>56</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>59</b> |
| <b>Annexe.....</b>  | <b>61</b> |
| <b>Table des matières.....</b>  | <b>71</b> |

# LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

| <b>GRAPHIQUE N°</b> | <b>TITRE</b>  | <b>PAGE</b> |
|---------------------|---|-------------|
| 1                   | Histogramme de l'expérience des enquêtés dans l'enseignement  | 35          |
| 2                   | Histogramme des acquis des élèves enquêtés sur les enseignements du programme   | 46          |
| 3                   | Diagramme circulaire des avis des enquêtés sur le programme   | 45          |
| <b>TABLEAU N°</b>   | <b>TITRE</b>  | <b>PAGE</b> |
| 1                   | Répartition des enseignants selon la définition qu'ils donnent à leur compétence par rapport à l'acquisition de cette compétence              | 36          |
| 2                   | Répartition des élèves selon leur degré de pratique des enseignements par rapport à leurs acquis sur le programme                             | 48          |
| 3                   | Répartition des élèves pratiquants les enseignements reçus par rapport à leur âge   | 48          |
| 4                   | Répartition des enseignants selon l'efficacité qu'ils accordent à leur travail sur le programme compte tenu des entraves qu'ils y rencontrent | 40          |
| 5                   | Répartitions des parents d'élèves enquêtés selon le degré de convenance qu'ils ont du programme par rapport au sens qu'ils lui accordent      | 43          |

# **INTRODUCTION**

La religion occupe aujourd'hui le haut du pavé dans les débats internationaux et la religion la plus débattue est incontestablement l'islam à cause de la montée du radicalisme religieux qui prend une violence manifeste comme arme.

Aujourd'hui, l'islam se présente comme « Religion et Etat » (« dîn wa dawla »), « culture et civilisation », tellement il semble difficile à la majorité des musulmans de distinguer le temporel et le spirituel. Il donnent presque toujours l'impression de vouloir construire un monde à part où tout musulman pourrait se sentir à l'aise.

Face à ce qui est considéré comme perversité morale, et qui constitue un danger ambiant pour les jeunes en général et les jeunes musulmans en particulier, car la morale musulmane est une morale ascétique qui refuse toute perversité, les musulmans essaient d'échapper en se basant sur la tradition islamique.

Ainsi, partout les musulmans essaient de créer « la communauté de Dieu » relativement au verset du coran qui dit que les musulmans sont « la meilleure communauté que Dieu ait jamais créée sur la terre »<sup>1</sup>

L'Afrique et plus particulièrement le Sénégal, ont connu des « islamisations » successives et fort diverses, commerciales et guerrières. Ce qu'on appelle aujourd'hui « l'islam noir », représente une réalité des plus variées, qui n'est pas sans croissance ni attrait, car la tradition africaine et la religion musulmane y ont souvent réussi des symbioses originales.

L'islam occupe une place de leader dans l'univers religieux de la république du Sénégal avec plus de 90 % de fidèles (chiffre approximatif).

Les confréries occupent une place de choix dans l'islam sénégalais. Mais, de plus en plus on assiste à l'émergence de courants traditionalistes ou fondamentalistes qui désirent reprendre le programme de l'idéal historique concret de la cité musulmane par le biais d'un projet islamique.

L'éducation islamique est une tradition sénégalaise qui s'est toujours transmise de génération en génération ; mais, elle se faisait jadis au sein des familles et des daaras (écoles coraniques).

---

<sup>1</sup> Coran 3, 110

Aujourd'hui, avec les nombreuses difficultés auxquelles les familles sont confrontées pour donner une éducation adéquate à leurs enfants, l'école représente une issue de secours pour les familles et les leaders religieux . Car, l'école est l'un des lieux privilégiés où il est possible d'envisager, d'agir de façon dynamique, en sorte de toucher à terme l'ensemble du pays.

Ainsi, l'état du Sénégal, par le biais du ministère de l'éducation nationale (M E N) avait décidé en janvier 1985, suite à la réforme du système éducatif sénégalais commencé en janvier 1981 sur l'initiative des « Etats généraux de l'éducation et de la formation » et poursuivie par la commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (C N R E F), d'introduire dans l'école nouvelle un programme d'éducation religieuse.

Et, c'est seulement il y a deux ans que le ministère de l'éducation nationale a commencé l'application de ce programme avec simplement un enseignement islamique dans les écoles primaires publiques.

L'éducation est très importante dans un pays ; car le terme lui-même recouvre « toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société où il s'insèrent »<sup>2</sup>

D'où la transmission des valeurs islamiques aux futurs décideurs de ce pays, car, comme le soutient le dictionnaire de sociologie : « l'Ecole ne se contente pas de faire circuler des cohortes d'élèves. Elle fait aussi circuler les savoirs »<sup>3</sup>

Le souci qui a inspiré un tel travail fonde sa substance sur le fait que malgré le principe de la laïcité de l'école sénégalaise et la présence de plusieurs confessions religieuses, l'Etat, par le biais du M.E.N, a décidé d'insérer un enseignement islamique à l'école primaire publique.

Ceci témoigne certes de la forte place de l'islam au Sénégal ; mais aussi pose le problème de l'avenir de l'Ecole laïque de la république.

Compte tenu de tout cela, notre travail s'articule autour des deux parties suivantes :

---

<sup>2</sup> Ferréol Gilles, Dictionnaire de sociologie, Paris, Armand Colin, 1991, p 69

<sup>3</sup> Ibidem, p71

- Dans la première partie, nous allons présenter le cadre général et la méthodologie de notre recherche et elle comportera trois chapitres élaborées comme suit :
  - ◆ Dans le premier chapitre, nous présenterons le cadre général de la recherche.
  - ◆ Dans le second chapitre, nous ferons une présentation des cadres d'étude.
  - ◆ Et, dans le troisième présenterons la méthodologie de la recherche.
- Dans la deuxième partie, nous allons présenter, analyser et interpréter les données de notre enquête.

**Première partie :**  
**CADRE GENERAL ET METHODOLOGIE**  
**DE LA RECHERCHE**

# **Chapitre I : CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE**

## ***Section I : Problématique***

Malgré ses 90% ou plus (chiffres approximatif) de musulmans, le Sénégal reste une république laïque. Et, cette laïcité affirme la double incompétence de l'Etat en matière religieuse, et des Eglises dans le domaine de l'Etat.

Et, bien que l'application du principe ait connu des avatars historiques, l'école est quand même restée le lieu de prédilection et d'épanouissement de cette valeur de la République ; car, celle-ci, c'est-à-dire l'Ecole, respecte la culture de la Nation considérée dans toutes ses composantes.

Notre motivation pour une telle étude, comme nous l'avons souligné plus haut est l'introduction de valeurs religieuses dans cet univers laïc qu'est l'école. Mais le plus étonnant c'est qu'il s'agit d'une des valeurs des nombreuses et diverses religions que compte notre pays, à savoir les valeurs islamiques. Et, le débat sur la laïcité, instauré il y a quelques temps de cela par les autorités étatiques, a révélé que le radicalisme religieux avait atteint l'organisme religieux sénégalais.

Ces moments ont révélé la difficulté pour beaucoup de musulmans sénégalais de faire la différence entre spirituel et le temporel et l'envie de réaliser et d'imposer l'idéal historique correct de la cité musulmane.

L'Ecole a toujours été un lieu de socialisation privilégié dans la société, car c'est un des lieux privilégiés où il est possible d'agir de façon dynamique, en sorte de toucher à terme l'ensemble du pays.

Ainsi, la question de savoir si ce programme d'enseignement islamique a pour vocation la socialisation se pose ? Autrement dit, ce dernier n'a-t-il pas pour objectif la socialisation des élèves en leur procurant une éducation de base pour leur intégration dans l'univers islamique de la société sénégalaise.

De ce fait, on ne peut omettre de voir quels sont les principes du programme, ses structures de mise en œuvre, son personnel enseignant, son statut, ses objectifs et les dispositions juridiques qui l'accompagnent ?

Mais, dans une telle atmosphère, on ne peut pas ne pas se demander si, ce fait, c'est-à-dire l'insertion d'un programme islamique dans l'enseignement public, ne pourrait pas altérer et remettre en cause le caractère laïc de l'Ecole sénégalaise ? Pourra-t-on éviter le risque de récupération, de manipulation, d'altération ?

N'oscille-t-on pas, inévitablement et même sans le savoir, entre une tentation isolationniste donc ségrégative et une tentation assimilatrice ?

L'Ecole pourra-t-elle rester laïque tout en intégrant la dimension religieuse dans son programme d'enseignement ? Pourra-t-elle continuer à assurer la tolérance et la liberté de pensée et de conscience qui l'a toujours caractérisée ?

Au total donc, un ensemble d'interrogations sur les conséquences que peut avoir ce programme dans l'enseignement public au Sénégal ; autrement dit sur l'efficacité socialisatrice, éducationnelle et laïcité de l'Ecole sénégalaise.

Et, ces interrogations ne sont pas que pure rhétorique, mais s'incarnent dans les réalités les plus concrètes. Il nous paraît donc normal de les considérer comme de véritables questions authentiques, pour lesquelles les réponses ne sont pas toutes faites, en sachant qu'une fois des réponses trouvées, d'autres questions surgiront inévitablement, nécessairement.

## ***Section II : Les objectifs de la recherche***

Entreprendre des recherches sur un tel sujet nécessiterait donc que l'on se fasse un ou des objectifs généraux et spécifiques qu'on se propose d'atteindre à travers les différentes investigations.

Ainsi, nous proposerons d'abord nos objectifs généraux avant de passer aux objectifs spécifiques.

## **II.1. Objectifs généraux**

Dans l'entreprise d'une telle étude, tout chercheur pourrait être amené à vouloir cerner divers aspects des concepts de socialisation, de laïcité, d'éducation et voir les rapports qu'ils entretiennent avec la religion en général et l'islam en particulier ; Bref tout un ordre de faits sociologiques qui s'inscrivent dans les réalités socio éducationnelle et socioreligieuse du Sénégal.

Ces objectifs généraux peuvent être groupés en thèmes particuliers :

- d'abord, le thème sur le concept de socialisation et sa signification dans le domaine de l'éducation en général et dans l'Ecole en particulier.
- Ensuite, le thème sur le concept de laïcité, de l'Ecole et sa signification pour les acteurs de l'Education.
- Enfin, le thème sur l'influence que peut avoir la religion notamment l'islam sur la laïcité de l'Ecole

Sous ce rapport, les objectifs généraux peuvent contenir des buts spécifiques.

## **II.2- Objectifs particuliers (spécifiques)**

Les objectifs généraux contiennent des buts spécifiques dont le principal est la connaissance du processus d'intégration de ce programme d'enseignement islamique à l'école publique et laïque du Sénégal.

Au nombre des buts spécifiques on peut compter :

- d'abord, la connaissance du programme, de son opérationnalisation, son évaluation, sa réalisation et la loi qui l'accompagne.
- Ensuite voir la signification que ce programme a chez les acteurs de l'école sénégalaise par rapport à sa mission éducatrice et socialisatrice.
- Enfin mesurer les conséquences positives et / ou négatives de ce programme sur la laïcité de cette école sénégalaise.

Tout ceci nécessite que l'on fasse une ou des hypothèses de travail

### ***Section III : Hypothèses de travail***

Afin de mieux pouvoir répondre aux exigences d'une telle étude, la nécessité s'impose de mettre en place une ou des hypothèses de travail.

Ainsi, nous partons ici des deux hypothèses dont la première est celle de la socialisation des élèves par le biais des valeurs islamiques, Et, la deuxième est celle de la « délaïcisation » de l'Ecole sénégalaise.

En effet, à notre avis, l'insertion des valeurs islamiques dans l'enseignement public par le biais d'un programme d'enseignement islamique, enclenche un processus de socialisation des élèves. Autrement dit un processus par lequel ces derniers intériorisent les codes, normes et valeurs de la société islamique.

L'éducation, par le biais de l'école, est un moyen efficace d'atteindre à terme toute une société ; car le terme lui-même recouvre « toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société où ils s'insèrent »<sup>4</sup>

Mais, ce fait enclenche également un processus de « délaïcisation » de l'Ecole sénégalaise.

Même si, c'est une bonne volonté d'éducation religieuse et morale qui anime l'une et l'autre des parties c'est-à-dire l'Etat et les autorités religieuses, on ne peut éviter le risque de phagocytose des valeurs laïques de l'Ecole par les valeurs religieuses qui détiennent une force immense sur l'individu surtout l'enfant.

Elles engendrent une imprégnation religieuse de toute la vie sous tous ses aspects et jusque dans ses moindres comportements.

Et, il y a également le fait que la religion demeure une affaire sociale qui connaît des rythmes communautaires exaltants quand ils ne sont pas contraignants. Ces valeurs enseignent la soumission au détriment du raisonnement qui existe à l'Ecole ; car comme le souligne le coran, « *la religion, aux yeux de Dieu, est la soumission* »<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> op cit, p60

<sup>5</sup> Coran 3, 19

## *Section IV : Présentation du cadre théorique et revue de la littérature*

### **IV.1. Présentation du cadre théorique**

Les réflexions théoriques sur le thème, à savoir l'enseignement islamique dans l'Ecole républicaine, sont très rares voire inexistantes, d'autant que c'est un thème très récent et encore inexploité par les chercheurs.

Les penseurs ont beaucoup écrit sur la Religion mais également sur l'Education.

En effet des sociologues comme Marx, Durkheim, Weber, après les philosophes comme Hegel et Feuerbach, ont écrit sur la Religion des ouvrages de références dont Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel de MARX, les Formes Elémentaires de la Vie religieuse de Durkheim et l'Ethique Protestante et l'Esprit du capitalisme de WEBER. Mais il y a également des écrits célèbres sur l'éducation en générale et l'Ecole en particulier notamment les Héritiers et la Reproduction de Pierre Bourdieu et PASSERON, les Ecoles françaises du soudan à l'époque de la conquête 1884 -1900 de Denise Bouche, l'Ecole future pour qui ? d'Abdou SYLLA et le document du Ministère de l'Education Nationale du Sénégal intitulé l'Ecole Nouvelle. C'est ce dernier ouvrage qui a le plus touché à notre thème de recherche parce qu'il aborde en profondeur l'enseignement religieux prévu par la réforme scolaire de 1984.

### **IV.2. Modèle théorique**

Notre modèle théorique se situe dans la perspective générale de la sociologie compréhensive et particulièrement le modèle wébérien à travers ses travaux sur la sociologie de la religion dont le plus célèbre est incontestablement l'Ethique Protestante et l'Esprit du capitalisme publié en 1964.

En effet, Weber prolonge, par une analyse comparative des grandes religions et de l'action réciproque entre les conditions économiques, les situations sociales et les convictions religieuses.

Et, comme le soulignent Campenhoudt (LV) et Quivy (R) dans Manuel de Recherche en Sciences sociales ; « Pour Weber et les tenants de l'approche compréhensive par exemple

*l'explication d'un phénomène social se situe essentiellement dans la signification que les individus donnent à leurs actes. Elle est à chercher dans la conscience des personnes, elle est intérieure. Pour la découvrir, il faut passer par les opinions individuelles et y chercher les principes et les valeurs qui orientent les comportements.*

*Les conduites humaines sont, en effet, intentionnées et inspirées, consciemment ou non, par un ensemble de représentations mentales en dehors desquelles la vie, l'espoir d'un avantage escompté ou la perception d'un désagrément, la définition des enjeux d'un conflit ou encore l'image que l'on a des autres acteurs, sont autant d'éléments qui peuvent intervenir dans l'explication de l'action humaine »<sup>6</sup>*

Weber a pour but et préoccupation de comprendre le sens que chaque acteur donne à sa propre conduite, car, pour lui, la sociologie est une science compréhensive et l'action sociale et la compréhension implique la saisie du sens que l'acteur donne à sa conduite.

Ainsi, selon la pensée weberienne, les conduites des hommes dans les diverses sociétés ne sont intelligibles que dans cadre de la conception générale que ces hommes se sont faite de l'existence ; les dogmes religieux et leur interprétation sont parties intégrantes des ces visions du monde, il faut les comprendre pour comprendre le comportement des individus et des groupes, et notamment leur comportement économique.

Pour Weber, il faut décrire et interpréter le sens qu'à, pour les individus, leur participation aux interactions, rendant possible leur explication. D'où la notion « d'individualisme méthodologique » très développée chez ce dernier.

Dans notre cas précis il s'agit de voir quel sens les acteurs, à savoir les individus qui entourent le système éducatif du Sénégal, donnent à ce programme d'enseignement islamique introduit dans l'enseignement public ; Et, les interprétations que nous pouvons en faire par rapport aux comportements de ces acteurs.

Autrement dit, voir quelle signification concrète les acteurs autour de l'Education au Sénégal donnent à ce programme et quelle influence cela peut avoir sur le comportement de ces derniers et sur la société sénégalaise en générale compte tenu du poids de l'Ecole dans une société. Ce modèle va nous permettre de partir d'une « neutralité axiologique » c'est-à-dire

---

<sup>6</sup> Campenhoudt (L.V) et Quivy (R), Manuel de Recherche en Sciences sociales, Paris, Bordas, 1988, p93.

d'éviter de condamner ou d'approuver pour tenter de comprendre et d'expliquer le sens véritable de ces valeurs islamiques introduites dans l'enseignement primaire.

### **IV.3. Revue de la littérature**

La presque inexistence de documents sur le sujet spécifique nous a amené à axer notre réflexion sur les études qui ont été faites sur l'Education en général et sur l'islam, Et, également sur les études traitant de la relation entre l'éducation et l'islam particulièrement dans les écoles.

#### **► Ouvrages généraux sur l'Education**

Nous avons retenu un certain nombre d'ouvrages parmi les plus célèbres travaux en sociologie de l'Education. Ainsi, nous avons d'abord consulté l'ouvrage de Pierre Bourdieu et Jean Claude PASSERON intitulé « la REPRODUCTION, élément pour une théorie du système d'enseignement » où ces derniers développent l'idée selon laquelle la reproduction serait l'une des caractéristiques fondamentales de l'institution scolaire.

Les auteurs y soutiennent que «  *tout système d'enseignement doit les caractéristiques spécifiques de sa structure et de son fonctionnement au fait qu'il faut produire et reproduire, par les moyens propres de l'institution, les conditions institutionnelles dont l'existence et la persistance (autoproduction de l'institution) sont nécessaire tout à l'exercice de sa fonction propre d'inculcation qu'à l'accomplissement de sa fonction de reproduction d'un arbitraire culturel dont il n'est pas le producteur (reproduction culturelle) et dont la reproduction contribue à la reproduction des rapports entre les groupes et les classes (reproduction sociale) »<sup>7</sup>*

Ainsi Bourdieu et PASSERON montrent l'importance du système d'enseignement dans ce qu'ils appellent la reproduction.

Nous avons retenu également l'ouvrage de Pascal Mukéné intitulé L'ouverture entre l'Ecole et le Milieu en Afrique Noire pour son traitement de la gestion de l'Education en général et particulièrement en Afrique Noire.

---

<sup>7</sup> Bourdieu Pierre et Passeron Jean, la Reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement, les Editions Minuit, Paris, 1964, p 70

L'auteur y développe l'idée de la difficile relation de cohabitation et de symbiose entre l'Ecole moderne et le milieu africain (traditionnel). En effet, l'auteur soutient qu'en Afrique, « *S'il faut parler de reproduction qui prend appui sur l'école, c'est une reproduction de deuxième degré, qui résulte d'une superposition ou d'une hybridation de deux cultures et qui reflète la situation anormale d'une école aliénante qui ne s'ouvre pas totalement au milieu et sur lui* »<sup>8</sup>.

Ainsi, l'auteur montre la difficile ouverture en Afrique de l'Ecole au milieu traditionnel et vice-versa.

En effet, le premier ouvrage notamment celui de Bourdieu et Passeron nous permettra de voir comment, par le biais de cette institution scolaire de base, la société essaie d'assurer sa reproduction avec ses valeurs islamiques. Et, le second ouvrage nous permettra de montrer la difficulté d'insérer des valeurs non occidentales et de surcroît religieuses dans l'univers scolaire en Afrique et particulièrement au Sénégal.

### ► **Ouvrages généraux sur l'islam**

Nous avons retenu d'abord le livre d'Abou Hamid alGhazali intitulé La Revivification des sciences de la religion dans son Tome 1.

En effet, l'auteur y montre les vertus du savoir, de l'instruction et de l'enseignement dans l'islam.

Il y rapporte des paroles de Dieu et de son prophète sur les vertus de la science de l'enseignement et de l'instruction à travers des preuves traditionnelles et logiques.

Ghazali affirme que « *Dieu a accordé au monde le savoir qui est son attribut le plus particulier. Le Maître est comme un magasinier dont les magasins sont les âmes. Il lui est accordé de distribuer de son savoir à quiconque en a besoins. Quelle position est plus glorieuse pour l'homme que d'être un intermédiaire entre Dieu et ses créatures, de rapprocher ceux-ci de leur créature et de les guider vers le paradis ? Que dieu nous compte parmi eux et que chaque homme soit béni* »<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Mukéké, Pascal, L'ouverture entre l'Ecole et le milieu en Afrique Noire, Suisse, Editions Universitaire de Fribour, 1988, p168.

<sup>9</sup> Al Ghazali Abu Hamid, la Revivification des sciences de la religion, Tome I, Eddington sociétés françaises éditions classique, p27

<sup>10</sup> Ministère de l'Education nationale, l'Ecole Nouvelle, Dakar, Juillet 1986, p.31

Tout cela pour montrer l'importance du savoir, de l'instruction et de l'enseignement dans l'islam.

Ensuite, nous avons l'ouvrage publié sous la direction de Paul Poupard et intitulé Dictionnaire des religions qui retrace le projet de civilisation de l'islam par le biais de l'éducation et avec comme objectif la construction de la cité idéale de Médine (de Mohamed (PSL) et des quatre califes « bien dirigée », 622-661). Autrement dit, selon celui-ci, les musulmans veulent réaliser un projet islamique de civilisation par le biais de l'éducation.

► **Ouvrage spécifique sur l'éducation religieuse, islamique dans l'Ecole sénégalaise**

Nous n'avons trouvé qu'un ouvrage spécifique à notre étude en l'occurrence l'œuvre du Ministère de l'Education Nationale du Sénégal intitulé l'Ecole Nouvelle.

En effet, il y est développé tout ce qui concerne l'Education religieuse dans « l'école Nouvelle » du Sénégal.

On y soutient qu' « *après avoir rappelé la nécessité d'introduire l'éducation religieuse à l'école, la C.N.R.E.F a défini les principes de cette éducation, ses objectifs et son statut, elle a traité des problèmes concernant la langue d'enseignement, les structures de mise en œuvre, les personnels* »<sup>10</sup>

Et, le professeur Iba DER THIAM, ministre de l'Education Nationale d'alors, y soutient que « *l'Ecole Nouvelle sera laïque, tout en intégrant la dimension religieuse dans la tolérance et la liberté de pensée et de conscience* »<sup>11</sup>. Autrement l'introduction de l'éducation religieuse ne peut pas et ne doit pas changer le caractère laïc de l'Ecole sénégalaise.

Nous avons également consulté des écrits de journaux, particulièrement le dossier du Journaliste Jean PIRES intitulé : « *Enseignement religieux à l'école primaire sénégalaise* » paru dans le Journal « Le Soleil » N° 10188 du 18 Mai 2004.

En effet, PIRES y étale un document conséquent consacré à l'enseignement religieux introduit dans le système scolaire sénégalais par les autorités étatiques, notamment celle du Ministère de l'Education Nationale Chargé de l'Enseignement Primaire.

---

<sup>11</sup> ibid, p 4

Il y passe en revue tout le processus d'introduction de cet enseignement et les difficultés qu'il rencontre dans le système scolaire sénégalais.

### ***Section V : Analyse conceptuelle***

L'utilisation de concepts est nécessaire dans toute recherche ; car le concept doit guider la recherche en lui procurant au départ un point de vue.

Nous avons utilisé des concepts clés comme la socialisation, la laïcité, l'éducation, l'école, l'islam, valeurs et modèle.

#### **► La socialisation**

Elle est définie par Guy Rocher comme étant « le processus par lequel, la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre »<sup>12</sup>. La socialisation consiste donc d'abord « à comprendre comment, selon le mot de Margaret Mead, un enfant manu devient un Manu et un enfant arapesh un Arapesh »<sup>13</sup>

Dans cette étude, ce concept de socialisation est utilisé en rapport avec l'école et notamment le programme d'enseignement islamique.

Ainsi, il s'agit de l'acquisition de valeurs religieuses notamment islamiques par les élèves par le biais de l'enseignement. Et ceci dans le but de son intégration dans leurs personnalités respectives en vue de leur adaptation à leur environnement social.

Autrement dit, produire de futurs citoyens musulmans en vue de la pérennisation des valeurs islamiques.

#### **► La laïcité et la laïcisation**

Elle est définie par le dictionnaire des religions comme étant « le respect par l'Etat de la culture de la Nation considérée dans toutes ses composantes (...). Elle est la garantie juridique de la liberté des consciences de tous les citoyens face à la contrainte étatique. Elle implique en

---

<sup>12</sup> Rocher Guy, Introduction à la sociologie : l'action sociale, Montréal, Editions HMH, 1968-1969, p.132 sous la direction d'Akoun André et Ansart Pierre, Dictionnaire de sociologie, Paris, le Robert, Seuil, 1999, p.481

eux tous au sein de la nation, la tolérance à l'égard des croyances »<sup>13</sup>. La laïcité désigne, plus spécifiquement, la conception française de la séparation de l'Etat et des institutions religieuses.

En ce qui nous concerne dans cette étude, il s'agit de l'exclusion de toute religion dans l'organisation de l'enseignement dans son fonctionnement.

Par ailleurs, l'application de ce principe de laïcité a connu bien des avatars historiques car il n'est pas d'Eglise qui n'ait pas une conception globale de la vie sociale, ni d'Etat qui n'essaie de mettre les Eglises au service de sa politique.

On appelle laïcisation, le processus moderne d'autonomisation de la société et de la politique par rapport à la religion. Le mot désigne « le processus par lequel les diverses institutions sociales conquièrent leur autonomie par rapport à la religion. »<sup>14</sup>

Ceci posant dans notre contexte, l'utilisation par l'Etat du Sénégal dans sa politique d'éducation, des valeurs islamiques.

### ► **L'éducation**

Pris dans le sens le plus général, le terme « éducation » recouvre selon le dictionnaire de sociologie, « toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société ou ils s'insèrent »<sup>15</sup>

L'école est ici l'instance d'éducation où se forme des individus par le biais d'un enseignement.

L'ONU, dans sa déclaration universelle des droits de l'homme souligne que « toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être garantie, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental ; l'enseignement primaire est obligatoire...

L'éducation doit viser un plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »

---

<sup>13</sup> sous la direction de Paul Poupard, Dictionnaire des religions, Paris, PUF, 1993, p.135

<sup>14</sup>Boudon Raymond et Bourricaud François, Dictionnaire critique de sociologie, Paris, PUF, 1982, p.662.

## ► L'école

Elle peut être définie comme un établissement où se donne un enseignement collectif. Et comme le souligne Pascal Mukéné, l'école en Afrique noire est un « réseau officiel éducatif mis en place pour une scolarisation normale et régulière »<sup>15</sup>.

Par ailleurs, Gilles Ferréol souligne que « l'école ne se contente pas de faire circuler des cohortes d'élèves. Elle fait aussi circuler le savoir »<sup>16</sup>.

Dans notre cas, il s'agit de l'école élémentaire qui est la base dans le système éducatif du Sénégal et qui se charge des premiers pas dans l'éducation et la scolarisation de l'enfant.

## ► L'islam

Ce terme est défini dans le dictionnaire des religions comme « la soumission à Dieu »

L'ensemble constitue une communauté maternelle (umma) ; c'est l'islam en tant que société unitaire où tous et chacun se sentent solidaires et frères malgré les nombreuses différences.

Il s'agit dans notre cas de valeurs islamiques qui constituent le modèle dans l'éducation de tout musulman notamment le coran (livre saint), les « hadiths » (sentences du prophète), la pratique culturelle ou « Fikh », la « Siira » qui retrace l'histoire du prophète Mouhamed (PSL) et des autres prophètes, et enfin, le « Tawhid » qui s'occupe de la pureté de la foi.

## ► Valeurs

La valeur est l'importance accordée à une personne, une action, ou un objet ; finalité idéale poursuivie par une collectivité.

Le concept de valeur ne peut être utilisé en sociologie qu'avec précaution en raison à la fois de l'importance des faits qu'il évoque, mais aussi en raison de sa polysémie.<sup>17</sup>

Chez Durkheim comme chez Weber, l'unité sociale est assurée par les valeurs inculquées aux individus, et finalement partagées et assimilées par eux. Ces valeurs, souvent qualifiées d'« ultimes » et de « finales », sont présentées comme relevant de l'expérience religieuse.

## ► Modèle

Dans les pratiques sociales, réalité ou image exemplaire que l'on s'efforce de reproduire.

Le concept renvoie « aux multiples pratiques par lesquelles un acteur individuel ou collectif cherche à reproduire, à imiter une forme objective ou imaginaire ou s'en inspirer.»<sup>18</sup>

## **Chapitre II : PRESENTATION DES CADRES D'ETUDE**

Dans cette étude, compte tenu des sondages empiriques utilisés notamment le sondage par choix raisonné, nous avons ciblé sept (7) écoles primaires appartenant à l'IDEN de Dakar-Banlieue pour ce qu'elles représentent sur plusieurs plans.

Il s'agit des écoles primaires de Yoff aéroport, Yoff 5 (El Hadj Elimane THIAW), Ouakam Camp, PAC, Castors Forces Armées, El Hadji Talla DIAGNE et Grand Yoff 2/A.

### ***Section I : L'école primaire de Yoff aéroport***

L'école primaire de Yoff aéroport est située dans l'enceinte de la cité Batterie de l'ASECNA à l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar Yoff. Elle a été créée en 1957 pour les enfants du personnel de l'ASECNA qui habitent dans cette cité Batterie ; l'école compte 737 élèves sur 14 enseignants dont une maîtresse d'arabe qui assure en même temps l'enseignement religieux islamique. Cette école symbolise le rapport que le milieu intellectuel entretient avec l'école en général et particulièrement cet enseignement religieux islamique introduit dans le programme éducatif de leurs enfants.

### ***Section II : Les écoles primaires El Hadj Elimane THIAW (Yoff 5) et El Hadji Talla DIAGNE(Yoff 2)***

Cette première école se situe dans le quartier de Sicap Layène à Yoff qui est un quartier populaire peuplé d'immigrant venant pour la majeure partie de l'intérieur du Sénégal et de la sous région ; la population y est en majorité analphabète.

L'école a été créée tout récemment en 1999 ; elle compte 461 élèves et 7 enseignants dont un maître d'arabe qui donne également l'enseignement islamique.

Elle peut nous permettre quelque part de voir l'idéologie populaire sur cet enseignement islamique introduit dans le système éducatif.

L'école El Hadji Talla DIAGNE (Ecole II) se trouve quant à elle dans le quartier Yoff-Ngaparou en plein milieu traditionnel lébou.

Elle a été créée en 1932 et compte 1008 élèves sur 14 enseignants dont un maître d'arabe.

### ***Section III : L'école primaire Ouakam-Camp***

L'école primaire de Ouakam-Camp est située dans le quartier de Ouakam (département de Dakar) près de l'école de Gendarmerie de Ouakam.

Elle a été fondée en 1996 pour abriter les enfants des gendarmes ; cette école compte aujourd'hui 908 élèves et 16 enseignants dont une maîtresse d'arabe assurant l'enseignement islamique.

Elle symbolise le milieu militaire et tout ce qu'il englobe comme réalités sociologiques.

### ***Section IV : Ecole primaire PAC***

Cette école est située aux Parcelles Assainies en face de la SONATEL à l'unité 8 dans le département de Dakar. Elle a été construite en 1978 et ouverte en 1979 dans ce quartier populaire peuplé également d'immigrants pour la majorité.

Elle compte 842 élèves sur 18 enseignants dont un maître d'arabe qui assure aussi l'enseignement islamique.

### ***Section V : Ecole primaire de Castor Forces Armées***

Elle se situe dans le département de Pikine et a été créée en 1981. Cette école se situe dans l'un des quartiers les plus populaires de la capitale sénégalaise. C'est un milieu très intéressant pour toute étude sociologique à cause de la complexité et de la multiplicité des réalités sociologiques qu'on peut y trouver.

Elle compte 346 élèves sur 5 enseignants dont un maître d'arabe assurant l'enseignement islamique.

### ***Section VI : Ecole primaire Grand-Yoff 2/A***

Cette école se trouve dans le quartier de Grand-Yoff (Département de Dakar) à la cité Millionnaire près du marché de Grand-Yoff.

Elle a été créée en 1980 dans ce quartier populaire avec une population où l'on compte un nombre important de Chrétiens. Cette école compte 882 élèves et 15 enseignants dont un

maître d'arabe. Mais on ne peut terminer sans faire une brève présentation de l'IDEN de Dakar-banlieu.

### ***Section VII : L'IDEN de Dakar-Banlieue***

L'IDEN(Inspection Départementale de l'Education Nationale) de Dakar-Banlieue se trouve dans le quartier de Grand-Yoff à la cité Keur Khadim.

Cet IDEN compte 69 écoles primaires publiques dont 41 qui appliquent ce programme d'enseignement islamique. Il y a 39 maîtres d'arabe pour assurer ces enseignements.

# **Chapitre III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

## *Section I : Stratégie de la recherche*

### **I.1. La recherche documentaire**

Notre documentation s'est faite dans des lieux spécialisés notamment les bibliothèques universitaires de l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) , du centre culturel français (CCF), du CESTI, le centre de documentation du CODESRIA, le centre de planification de l'IDEN de Dakar-Banlieue ; il y également le centre de documentation du BREDA et la documentation sur internet.

En effet, nous y avons disposé d'une documentation écrite notamment des livres, des journaux, des documents statistiques et des archives. La bibliothèque de l'IFAN nous a été d'un apport manifeste dans cette documentation.

La tradition orale dont nous avons hérité n'a pas empêché une production intellectuelle sur l'éducation en générale et particulièrement sur le système éducatif sénégalais. Il y a également un nombre important de document écrit sur la religion et notamment sur l'Islam et l'Education.

Nous avons disposé également d'une documentation audiovisuelle avec des bandes magnétiques sur le séminaire sur l'Introduction de l'Education Religieuse et la Création d'Ecoles Franco-Arabes dans le système éducatif sénégalais organisé par le Plan d'Appui au Plan d'Action (PAPA) du 16 au 20 Juillet 2002.

Internet a été également sollicité pour cette recherche qui s'est faite sur des sites spécialisées comme [www.google.com](http://www.google.com) ; [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn) (site du gouvernement du Sénégal) et [www.eboosfrance.com](http://www.eboosfrance.com).

Le site du ministère de l'éducation nationale du Sénégal nous a fournis une information précieuse à propos des statistiques et de la réforme de 1984

## **I.2. La consultation des personnes ressources**

Ce travail a demandé la consultation des personnes ressources de l'enseignement général mais également de l'enseignement arabe et islamique.

Nous leur avons administré un guide d'entretien en vue de recueillir un maximum d'informations sur notre sujet.

En effet, les inspecteurs d'arabe sont les personnes ressources principales dans cette étude ; ils nous ont fournis des informations capitales sur tout ce qui concerne le programme d'enseignement islamique.

Il y a l'inspecteur Thierno DIOP de l'IDEN de Dakar-banlieue que nous avons interviewé et qui nous a offert des documents, de même que l'inspecteur Abou DIA de l'IDEN de Thiès-Ville qui est par ailleurs un des responsables qui ont mis en place ce programme. Mais il y a également des spécialistes de l'islam comme le professeur Khadim MBACKE de l'IFAN et des spécialistes de la sociologie de l'UCAD.

## **I.3- Procédure de l'échantillonnage**

Pour la représentativité de notre échantillon dans le cadre de cette étude, nous avons choisi un échantillonnage raisonné tel que défini par Madeleine Grawitz dans Méthodes des sciences sociales.

En effet ce sondage par choix raisonné ou par quotas est un sondage de type empirique, et Madeleine Grawitz souligne dans son ouvrage cité plus haut que « ce mode de désignation des échantillons repose sur l'idée que les différentes variables attachées à l'individu ne sont pas indépendantes entre elles » (p.535).

Ainsi nous avons mis en avant cette méthode d'échantillonnage dans la population scolaire de l'IDEN de Dakar-Banlieue.

L'IDEN compte 69 écoles primaires publiques qui appliquent toutes ce programme qui fait l'objet de notre étude.

Ce qui fait que nous avons choisi le 10<sup>ème</sup> de ces écoles ; c'est 7 écoles que nous avons finalement retenue pour y mener nos enquêtes.

Dans le cadre de notre échantillonnage, nous nous sommes rendu dans les écoles ciblées où nous avons procédé à un tirage au sort parmi les élèves concernés par ce programme.

Notre échantillon a porté sur 100 individus avec 10 enseignants dont 7 maîtres d'arabe des écoles ciblées, 50 élèves et 40 parents d'élèves. Dans le choix de ces personnes interrogées, nous avons examiné le rôle de chacune d'entre elles à l'intérieur du système éducatif afin de ne retenir que ceux qui détiennent le maximum d'informations

## ***Section II- Présentation des outils de la recherche***

Dans cette étude, nous avons choisi deux techniques d'enquêtes en l'occurrence le questionnaire et le guide d'entretien.

### **II.1 Le questionnaire**

Il s'agit ici, non d'un questionnaire d'estimation ou de description, mais d'un questionnaire de vérification d'hypothèses.

Vue la difficulté d'atteindre cet objectif, nous avons tenu à tester d'abord notre questionnaire pour pouvoir y apporter les modifications nécessaires. Ce questionnaire comporte en majorité des questions semi-ouvertes pour donner à l'enquêté une certaine liberté de réponse.

Les questions où l'enquêté répond par « oui » ou par « non » figurent dans le questionnaire dans le but d'une comparaison de la proportion de réponses positives ou négatives des différents groupes sociaux.

Notre questionnaire a abordé trois grands thèmes notamment l'identification des acteurs autour de ce programme, le cursus et les compétences des responsables du programme et le sens et les exigences du programme pour les acteurs notamment les élèves, les enseignants et les parents d'élèves.

Nous y avons retenu des variables comme l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, l'appartenance confrérique, l'expérience professionnelle, le niveau pédagogique. Et, la complexité du thème, avec l'importance qu'y revêt le qualitatif, nous a amené à ajouter au questionnaire un guide d'entretien.

## **II.2. Le guide d'entretien**

Ce guide d'entretien a été administré à une population réduite du fait de la difficulté d'accrocher les responsables autour de ce programme. Ces derniers manifestent une réticence, vu les difficultés qui entourent cette éducation religieuse dans le système éducatif sénégalais.

Il y s'agit d'entretien semi directifs dans le but d'approfondir les thèmes de notre enquête. Ce guide a abordé des thèmes comme les conditions du choix du programme, les priorités d'action, les attentes et les contributions.

Nous avons interviewé des personnes ressources sur ce programme comme les inspecteurs d'arabe qui l'on mis en place et ceux qui sont chargés de son fonctionnement, les meilleurs enseignants sur le programme.

Mais, nous avons interviewé également des personnes ressources de l'enseignement primaire au Sénégal et certains spécialistes de l'Education et de l'islam.

## **II.3. Déroulement de l'enquête**

Notre enquête a débuté le mardi 27 avril à l' IDEN de Dakar-Banlieue sise à la cité Keur Khadim derrière la foire (CICES) de Dakar. Nous avons consacré deux semaines à ce lieu d'étude pour avoir les statistiques sur les écoles cibles et les écoles de l'IDEN en général, mais aussi pour interviewé les inspecteurs d'arabe qui y sont et avoir des informations sur le programme qui fait l'objet de notre étude.

Ainsi, le mercredi 12 mai nous sommes passés à l'étape supérieur c'est-à-dire sur le terrain proprement dit en commençant par les écoles de Yoff et en premier lieu l'école primaire El Hadji Elimane THIAW (Yoff 5) . Ensuite, nous avons fait le tour des écoles ciblées durant un mois et demi en terminant par l'école OUKAM-CAMP.

En effet, nous avons terminé par cette école parce que le meilleur enseignant sur ce programme (d'après l'IDEN) se trouve dans cet établissement.

Nous y avons enquête et participé en tant qu'observateur à des cours d'enseignements islamiques. Mais également ,à des animations pédagogiques comme celle du 07 juin portant sur la vertu du travail(niveau cm1).Ce sont des animations de 30mn sur un élément du programme et qui rassemble les enseignants d'arabe de l'IDEN.

Notre enquête a pris fin le vendredi 02 juillet dans l'après-midi à l'école OUAKAM-CAMP avec l'interview de cette enseignante d'arabe (Mme Diallo) qui est la meilleure sur ce programme selon l'inspecteur principal (Mr Diop) de l'IDEN de Dakar-banlieue.

### ***Section III : Difficultés et facilités rencontrées***

Hormis la difficulté majeure de la recherche en Afrique notamment le problème financier et matériel, nous avons connu d'abord un manque d'informations écrites sur le thème particulier qui est nouveau.

Ensuite, il y a la réticence de certains enquêtés qui peut être s'expliquer par leur fonction administratives dans le système éducatif.

L'enquête des élèves et des parents d'élèves n'était pas facile, car la majorité possède un faible niveau en français et ne sont pas habitués aux questionnaires.

Néanmoins, notre travail a été facilité quelque part par certaines personnes ressources autour du programme qui nous ont recommandé à des enseignants qui fournissent le programme.

Et, notre connaissance de la langue arabe et de l'islam nous a facilité également nos rapports avec les enquêtés pour la majeure partie.

**Deuxième partie :**  
**Présentation, analyse et interprétation**  
**des données de l'enquête**

## **Chapitre III : VUE D'ENSEMBLE SUR LE PROGRAMME**

### **Section1 : Le contenu du programme et son opérationnalisation**

#### **I-1 : Le contenu du programme**

L'Education Nationale Sénégalaise s'est conformée ainsi au projet de réforme décidé par le gouvernement sénégalais, après l'adoption de la loi (N° 91-22 du 16 février 1991) portant orientation de l'Education Nationale, en introduisant l'enseignement de la religion (Islam et Christianisme) dans le système éducatif sénégalais.

En effet, le séminaire sur l'introduction de l'Education religieuse et la création d'écoles franco-arabes dans le système éducatif sénégalais, par le biais de PAPA (Plan d'Appui au Plan d'Action) tenu du 16 au 20 juillet 2002, a décidé du curriculum général du programme d'enseignement islamique. Le programme prévoit pour les écoliers du primaire (CI au CM2) des disciplines comme le Coran, les Hadiths, la Pratique Culturelle, la Siira et le Tawhîd.

Pour le Coran, le programme prévoit six (6) Sourates pour chaque niveau à l'exception du CE2 où les écoliers ont huit (8) Sourates à mémoriser. Ces Sourates vont de la « Fatiha » (Prologue d'ouverture) à la Sourate « Naba » (plus connue sous le de nom « Hamayata »). Ce qui fait un total de 38 Sourates à mémoriser pour les élèves du CI au CM2. En ce qui concerne les Hadiths (Tradition Prophétique), ils sont au nombre de 52 répartis en 17 thèmes suivant l'année et les niveaux d'étude.

Du CI au CP et du CE1 au CE2, le programme prévoit 4 les thèmes pour chaque niveau.

Du CM1 au CM2, il prévoit 9 thèmes pour chaque niveau.

La pratique culturelle quant à elle retient 6 thèmes dont 2 pour le niveau CI- CP et pareille pour les autres notamment CE1- CE2 et CM1- CM2.

La Siira retient 4 thèmes dont 2 pour le niveau CEI- CE2 et 2 pour le CM1- CM2.

Enfin, le Tawhîd retient 9 sujets dont 5 pour le CMI et 4 pour le CM2.

#### **I-2 : L'opérationnalisation du programme**

Ce programme d'enseignement islamique dont le contenu est présenté plus haut, nécessite une opérationnalisation basée essentiellement sur l'aménagement de la pédagogie et la mise en place d'une logistique pour permettre une application effective.

## **I-2-a : Aménagement de la pédagogie**

### **I-2-a-1 : Les méthodes**

Le crédit horaire de 2 heures hebdomadaire et les effectifs pléthoriques dans les écoles primaires nécessitent des méthodes pédagogiques rigoureuses pour l'application de ce programme.

Pour ce qui est de l'IDEN de Dakar- Banlieue, les 41 écoles primaires publiques qui fournissent le programme parmi les 69 que compte l'IDEN ont un effectif de 37844 élèves ; ce qui fait une moyenne de 970,35 élèves par maître d'arabe.

De ce fait, selon l'inspecteur d'arabe Thierno DIOP de cet IDEN de Dakar- Banlieue, « il fallait nécessairement mettre sur place des méthodes pédagogiques adéquates pour rendre opérationnelle le programme compte tenu des insuffisances ». D'où la valorisation des aptitudes et dynamiques plutôt que des résultats formels dans l'appréciation des élèves.

Il y a aussi qu'une part plus grande est réservée aux liaisons entre recherche pédagogique et sciences religieuses.

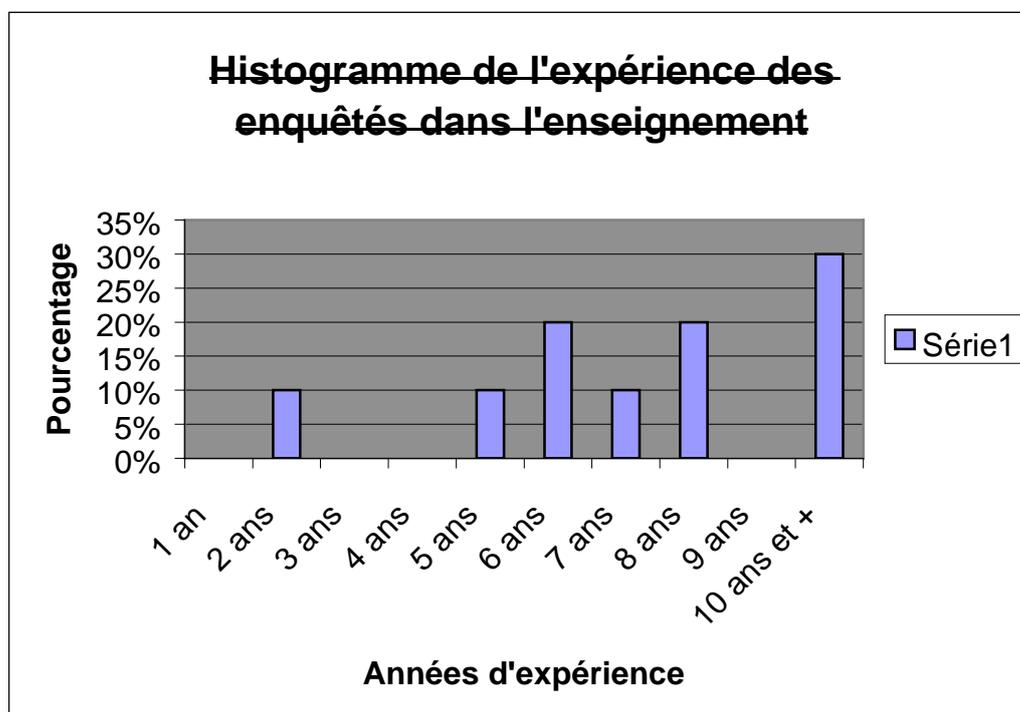
Cet enseignement islamique veut ainsi prendre sa place dans la pédagogie générale de l'école élémentaire. Participant ainsi au développement d'une compétence éducative et renforçant l'exercice de cette compétence et son actualisation.

### **I-2-a-2 : La formation des enseignants du programme**

Incorporer un apprentissage suffisant de cette culture islamique à l'école a nécessité, selon l'inspecteur MBOW de la division de l'enseignement arabe, une formation technique et pratique des enseignants pour répondre à une demande réelle.

En effet, le Ministère de l'Education Nationale par les biais de l'IA (Inspection Académie) et des IDEN (Inspection Départementale de l'Education Nationale) a choisi les enseignants de la langue arabe qui sont déjà dans le système éducatif depuis un moment (comme le montre le graphique ci-dessous) pour assurer l'enseignement de ce programme

**Graphique 1 (histogramme) :** Histogramme de l'expérience des enquêtés dans l'enseignement



Ce graphique montre que ces enseignants formés pour le programme ont déjà une expérience supérieure ou égale à 2 ans dans l'enseignement.

En effet, 60% ont une expérience de 5 à 8 ans dans l'enseignement et 30% ont une expérience scolaire supérieure ou égale à 10 ans.

Ainsi, l'application de ce programme est confiée à un personnel enseignant expérimenté dans l'enseignement de la langue arabe qui est la langue de prédilection dans la culture islamique.

Ce qui fait que la formation de ce personnel a été de courte durée et basée essentiellement sur des séminaires de recyclages.

De ce fait, le MEN, à la place d'un recrutement par examen professionnel, a organisé une formation accélérée pour les maîtres d'arabes qui sont déjà dans le système éducatif pour répondre à une demande croissante de parents et de populations de certaines localités du pays profond.

A l'IDEN de Dakar- Banlieue, le personnel enseignant de ce programme islamique détient les compétences confirmées dans le tableau ci- dessous.

**Tableau 1 : Répartition des enseignants selon la définition qu'ils donnent à leur compétence par rapport à l'acquisition de cette compétence**

| Acquisition de compétence<br>Définition de cette compétence | Pratique réelle | Formation théorique | Expérience hors étude | Total |
|---|-----------------|---------------------|-----------------------|-------|
| <b>Capacité d'analyse</b>                                   | 1               | 5                   | 1                     | 7     |
| <b>Capacité d'adaptation</b>                                | 0               | 1                   | 2                     | 3     |
| <b>Autres capacités</b>                                     | 0               | 0                   | 0                     | 0     |
| <b>Total</b>  | 1               | 6                   | 3                     | 10    |

Ce tableau montre que 60% de cet effectif a acquis une compétence basée sur la formation théorique c'est-à-dire les séminaires et conférences organisés par le MEN, les IA et les IDEN. Et 70% définissent leur compétence par une capacité d'analyse.

83,3% de ceux qui ont acquis leur compétence par biais d'une formation théorique représentent 71,4% de ceux qui définissent leur compétence par une capacité d'analyse.

Ainsi, la majeure partie de ce personnel enseignant de l'IDEN de Dakar- Banlieue détient une compétence théorique qui reste souvent peu efficace surtout dans l'enseignement du « Fikh » qui nécessite la pratique réelle.

De ce fait, on a pu constater que la formation de ces maîtres pêche quelque part sur le plan de la pratique réelle.

Ceci nous a été confirmé par l'inspecteur d'arabe Mr DIOP de l'IDEN Dakar- Banlieue qui nous a confié que « le niveau de formation pratique de certains maîtres pose un problème pour l'enseignement du « Fikh » qui est quand même fondamental dans la culture islamique ».

Grosso modo, les enseignants de ce programme sont choisis dans le système éducatif et sont en l'occurrence les maîtres d'arabes qui ont une expérience dans l'éducation. Et, ils bénéficient d'une formation accélérée basée sur des séminaires de recyclages et de conférences

Dans chaque IA et certaines IDEN, un inspecteur d'académie appuyé par des conseillers pédagogiques se charge de la suite de la formation et du contrôle des enseignants

## **I-2-b- : La logistique**

L'organisation de l'enseignement islamique à l'école nécessite une bonne logistique qui est l'un des maux dont souffre l'école sénégalaise en l'occurrence celle élémentaire.

En effet, les salles de classe, insuffisantes et contenant des effectifs pléthoriques, sont partagées avec les cours habituels de l'enseignement général en Français. A l'école OUKAM CAMP de Ouakam, la seule maîtresse d'arabe de l'école, qui dispense aussi l'éducation islamique avec un effectif de 702 élèves pour 12 classes que compte l'école, Mme DIALLO, nous a appris que le crédit horaire est très insuffisant, les effectifs des élèves pléthoriques et le personnel enseignant insuffisant.

Nous avons pu constater sur place qu'elle est obligée de faire son oral pour le bonus de la composition dans la cours de l'école et surtout pendant la récréation.

Elle nous a confié également que : « Il y a un manque de document et de matériels pour cet enseignement. Nous n'avons pas de documents ni de matériels de la part du ministère pour assurer ces enseignements. N'empêche que l'inspecteur départemental m'a offert des documents l'année dernière en guise de récompense. Cet enseignement nécessite aujourd'hui même des documents audiovisuels surtout pour le « Fikh » et la « Siira » car les enfants aujourd'hui sont plus éveillés ».

Ainsi, des problèmes d'infrastructures se posent surtout par rapport au manque du personnel enseignant, aux effectifs pléthoriques d'élèves et à l'insuffisance des salles de classe et de crédits horaires.

En effet, à l'IDEN de Dakar-Banlieue, il y a 39 maîtres d'arabe pour assurer l'éducation islamique sur un effectif de 25177 élèves; soit une moyenne de 645,6 élèves par maître avec un crédit horaire de 4h par semaine. De ce fait, on a pu constater sur le terrain que la logistique constitue une question cruciale dans l'opérationnalisation de ce programme d'enseignement islamique.

## **Section 2 : L'évaluation du programme et ses dispositions juridiques**

### **II-1 : L'évaluation du programme**

Ce programme d'enseignement islamique repose sur une évaluation pratique basée sur le système de bonus.

Elle n'est pas évaluée comme les autres matières durant les compositions et elle n'est évaluée ni au CFEE ni à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. L'enseignant interroge les élèves à l'oral et leur donne des points qui seront considérés comme bonus pour la composition.

De ce fait, bon nombre d'élèves enquêtés soutiennent que l'évaluation de ces enseignants manque de rigueur par rapport aux autres enseignements.

Son statut de matière secondaire dans le système pose un problème de rigueur dans son évaluation.

Un élève de l'école Yoff de l'IDEN de Dakar- banlieue nous a confié ceci : « Notre maître d'arabe nous demande très rarement de réciter les leçons de Corans et de Hadith, et si on ne sait pas, il ne nous frappe pas ».

Mais, malgré cette difficulté et ce manque de rigueur, l'évaluation de ce programme se fait quand même. En effet, l'évaluation est orale et porte sur les thèmes du programme selon le niveau. Il y a d'abord une récitation suivie de questions sur la compréhension des enseignements, ensuite il y a une présentation de problème religieux et sociaux à résoudre par l'élève en s'appuyant sur les enseignements reçus.

## **II-2- : Les dispositions juridiques**

L'enseignement religieux est accompagné de dispositions juridiques même si elles ne sont pas encore officialisées.

En effet, la loi (N° 91- 22 du 16 février 1991) portant orientation de l'Education Nationale, est relative à l'enseignement religieux dans les écoles publiques et privées. Il fallait modifier des alinéas, ce qui a fait l'objet d'un nouveau projet de loi, actuellement en instance d'examen par l'Assemblée Nationale, qui abroge et modifie l'ancienne loi.

Les nouvelles dispositions (l'article 4-1, il s'agit du projet de loi) qui réaffirment la laïcité de l'éducation nationale en respectant et en garantissant la liberté de conscience des citoyens, prévoient que « les enfants scolarisés dans un établissement public disposent de la possibilité de recevoir un enseignement religieux dans le cadre de l'école. Cet enseignement est facultatif, il appartient aux parents de l'enfant de demander qu'il suive cet enseignement religieux. » Cet article précise que « l'enseignement religieux organisé dans les établissements scolaires publics doit être respectueux du principe de la laïcité de l'Etat. Il doit être fondé sur la tolérance à l'égard des autres religions et il ne doit conduire à aucun phénomène d'exclusion ».

Un décret précisera les conditions de l'application de ces articles. Ceux-ci n'étant pas encore publiés, l'application des mesures d'introduction de l'éducation religieuse ne peut pas en souffrir, puisque « cela ne pose pas de problème dans la pratique administrative », selon un responsable du MEN.

### ***Section 3 : Les entraves qui affectent le programme***

L'introduction de l'enseignement de la religion à l'Ecole et précisément celle de l'enseignement islamique, a rencontré d'énormes difficultés qui n'ont pas facilité son intégration et son efficacité dans le système scolaire sénégalais.

C'est à ce qui a sûrement inspiré le journaliste du quotidien « le Soleil » en l'occurrence Jean Pires à introduire son dossier sur cet enseignement religieux à l'école primaire sénégalaise par : « la difficile mise en route d'une ambitieuse réforme \* ».

En effet, ce programme d'enseignement islamique rencontre d'énormes problèmes dont le plus récurrent est celui du crédit horaire.

Les inspecteurs d'arabe chargés du programme ainsi que les enseignants du programme enquêtés nous ont tous révélé que le problème majeur de cet enseignement religieux est le manque de temps qui ralenti fortement l'efficacité de ce programme dans la formation de base de l'enfant à l'école. Mais, ces entraves touchent surtout l'efficacité des enseignants dans leur travail sur ce programme ; ce qui a donné les résultats consignés dans le tableau ci –dessous relatif aux enquêtes que nous avons mené auprès des enseignants sur le programme.

**Tableau n°4 : Répartition des enseignants selon l'efficacité qu'ils accordent à leur travail sur le programme compte tenu des entraves qu'ils y rencontrent.**

| <b>Efficacité du travail</b>                        | <b>Très efficace</b> | <b>Efficace</b> | <b>Peu efficace</b> | <b>Inefficace</b> | <b>Sans réponse</b> | <b>Total</b> |
|---|----------------------|-----------------|---------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| <b>Entraves au travail</b>                          |                      |                 |                     |                   |                     |              |
| Entraves institutionnelles                          | 0                    | 0               | 2                   | 0                 | 0                   | 2            |
| Problèmes avec les élèves                           | 0                    | 0               | 0                   | 0                 | 0                   | 0            |
| Manque de temps                                     | 1                    | 3               | 3                   | 0                 | 0                   | 7            |
| Problèmes de coordination avec les autres collègues | 1                    | 0               | 0                   | 0                 | 0                   | 1            |
| Problèmes avec les parents d'élèves                 | 0                    | 0               | 0                   | 0                 | 0                   | 0            |
| Autres entraves                                     | 0                    | 0               | 0                   | 0                 | 0                   | 0            |
| <b>Total</b>  | <b>2</b>             | <b>3</b>        | <b>5</b>            | <b>0</b>          | <b>0</b>            | <b>10</b>    |

Ce tableau montre d'abord que 70% de ces enseignants trouvent que l'entrave majeure à ce programme est le manque de temps. Et, 50% des enseignants trouvent leur travail dans ce programme peu efficace, alors que 30% trouve ce travail efficace. Ainsi, 42,9% de ceux qui trouvent que l'entrave majeure est le manque de temps, représentent 60% de ceux qui trouvent leur travail dans ce programme peu efficace. Et 42,9% de ceux qui soutiennent que l'entrave majeure est le manque de temps représentent 100% de ceux qui pensent que leur travail dans ce programme est efficace.

A noter que seul 20% des enseignants enquêtés trouvent leur travail sur ce programme très efficace. Et personne d'entre eux ne trouve ce travail inefficace.

De ce fait, ce tableau montre que le manque de temps constitue le frein essentiel à l'efficacité du travail des enseignants sur ce programme. Autrement dit ces derniers ne parviennent pas à terminer le programme s'ils s'en tiennent au crédit horaire qui leur est alloué.

C'est dans cette lancée que l'inspecteur Thierno Diop de l'IDEN de Dakar-Banlieue nous a confié que : « si on devait résumer les difficultés du programme, on dirait que c'est un

---

\* Pires (Jean), « Enseignement religieux à l'école primaire sénégalaise », Le Soleil N°10188, 33<sup>ème</sup> année, 18

manque de temps. Le crédit horaire est très petit par rapport à l'effectif des maîtres qui est insuffisant et l'effectif des élèves qui est pléthorique. Il faut dire également que ce crédit est insuffisant vue l'ampleur du programme ».

Et, l'enseignante Sirango Diallo de l'école de Ouakam–Camp, que nous avons interviewé à cet effet, nous a confié que : « le crédit horaire est très insuffisant par rapport à l'ampleur du programme et à l'effectif pléthorique des élèves dans les classes. Je suis obligée de faire des cours de rattrapage les mercredis et les vendredis après midi. C'est très difficile également avec le programme d'enseignement de l'arabe, mais nous faisons de notre mieux pour utiliser le temps libre que nous avons même si c'est 30 minutes Notre motivation majeure est notre foi en Dieu et aux bienfaits qu'il a promis à ceux qui enseignent sa religion (Islam) aux ignorants et surtout aux enfants.»

Ainsi le manque de temps constitue le problème majeur et récurrent de ce programme d'enseignement islamique dans les écoles primaires et surtout celles de l'IDEN de Dakar – banlieue.

Toutefois, il existe d'autres problèmes qui entravent également la bonne marche du programme dans le système scolaire.

En effet, le logistique fait défaut comme l'a reconnu Monsieur Adama DIOP, Conseiller du Ministre de l'Education Nationale, lors de l'entretien qu'il accordé au journaliste Jean Pires dans le Soleil du 18 mai 2004. Et Monsieur Cheikh MBOW, chef de division de l'enseignement arabe au MEN, y confie à ce dernier que : « l'Etat doit être conséquent en termes d'infrastructures \* ».

Donc le manque de salles de classes et d'outils pédagogiques (livres, films, photos) constituent également un frein à la bonne marche du programme.

# **Chapitre IV : SIGNIFICATION ET DIMENSION DU PROGRAMME EN MATIERE DE SOCIALISATION**

## ***Section 1 : Signification du programme pour les acteurs de l'enseignement élémentaire***

### **1.1 Signification pour l'Etat**

L'Etat du Sénégal par le biais du MEN a senti la nécessité, selon le document officiel du MEN, d'introduire l'éducation religieuse à l'école et cette nécessité se résume en ces points : «

- L'introduction de l'éducation religieuse à l'école est réclamée par les familles et les autorités religieuses ;
- Les familles se trouvent actuellement confronter à des difficultés pour donner une éducation religieuse à leurs enfants ;
- La faible scolarisation dans certaines zones géographiques où certaines couches sociales s'expliquent par la concurrence entre l'école publique et les structures d'éducation religieuse.\* »

Ainsi, ce programme signifie d'abord pour l'Etat une réponse aux demandes des populations qui ont longtemps souhaité que leurs enfants apprennent leurs religions à l'Ecole Et, Monsieur Adama DIOP, professeur d'histoire ancienne à l'UCAD et conseiller du ministre de l'éducation nationale soutient que : « depuis l'indépendance, aucun gouvernement n'a osé s'attaquer à l'introduction de l'éducation religieuse à l'école. Il y avait un statut quo et la question était presque taboue (...). Nous avons hérité de cet état de fait et c'est en 2001 que le gouvernement né de l'alternance a décidé d'introduire l'éducation religieuse à l'Ecole publique».

De ce fait, l'Etat considère cette introduction de l'enseignement religieux et particulièrement islamique dans le système scolaire élémentaire sénégalais comme une victoire politique dans la mesure où c'est une réponse à une demande longtemps formulée par les populations et qui n'a pas été satisfaite par le régime précédent.

Par ailleurs, ce programme représente également pour l'Etat une solution aux problèmes de scolarisation des enfants dans certaines zones où la religion domine et dans certaines

couches sociales qui ont une préférence réelle pour l'éducation religieuse et qui envoient le plus souvent leurs enfants dans les « Daaras ». Car parmi les situations décrites dans le document final du séminaire d'octobre 2003, il est évoqué la réticence de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école élémentaire classique, c'est-à-dire l'école française. Cette attitude négative, soulignent les conclusions du séminaire, est responsable de la « faible progression du taux de scolarisation, voire une stagnation, sans compter avec le phénomène de la déscolarisation ».

Donc l'introduction de ce programme d'enseignement islamique à l'école primaire à une double signification pour l'état du Sénégal.

Elle représente une victoire politique parce qu'étant une réponse à une demande longtemps formulée par les populations et jusque là insatisfaite. Mais également elle constitue une solution à un faible taux de scolarisation et au phénomène de déscolarisation dans certaines zones et dans certaines couches sociales.

## **1.2 Signification pour les parents d'élèves**

Les parents d'élèves, bien que n'ayant pas été, pour la plupart au courant de l'existence d'un tel programme, ont apprécié dans leur majorité cet enseignement de l'islam à l'école. En effet, les parents d'élèves enquêtés trouvent majoritairement une grande signification et une convenance à ce programme. Les résultats obtenus sur ce point sont consignés dans le tableau ci-après :

**Tableau n° 5 : Répartition des parents d'élèves enquêtés selon la convenance qu'ils ont du programme par rapport au sens qu'ils lui accordent.**

| Sens du programme              | Oui       | Non      | Sans réponse | Total     |
|--------------------------------|-----------|----------|--------------|-----------|
| <b>Convenance du programme</b> |           |          |              |           |
| Oui                            | 30        | 0        | 0            | 30        |
| Non                            | 2         | 2        | 0            | 4         |
| Sans réponse                   | 6         | 0        | 0            | 6         |
| <b>Total</b>                   | <b>38</b> | <b>2</b> | <b>0</b>     | <b>40</b> |

Ce tableau révèle que 95% de ces enquêtés trouvent un sens à ce programme pour l'éducation des enfants et 75% soutiennent qu'il leur convient. 78,9% de ceux qui trouvent un sens à ce programme représente 100% de ceux qui soutiennent qu'il leur convient.

---

\* L'Ecole Nouvelle, Ministère de l'Education Nationale, Dakar, Juillet 1986, page 31

Seul 5% trouvent que ce programme n'a pas de sens et 10% soutiennent que celui-ci ne leur convient pas. Et, 100% de ceux qui ne trouvent pas un sens à cet enseignement islamique à l'école représentent 50% de ceux qu'il ne convient pas.

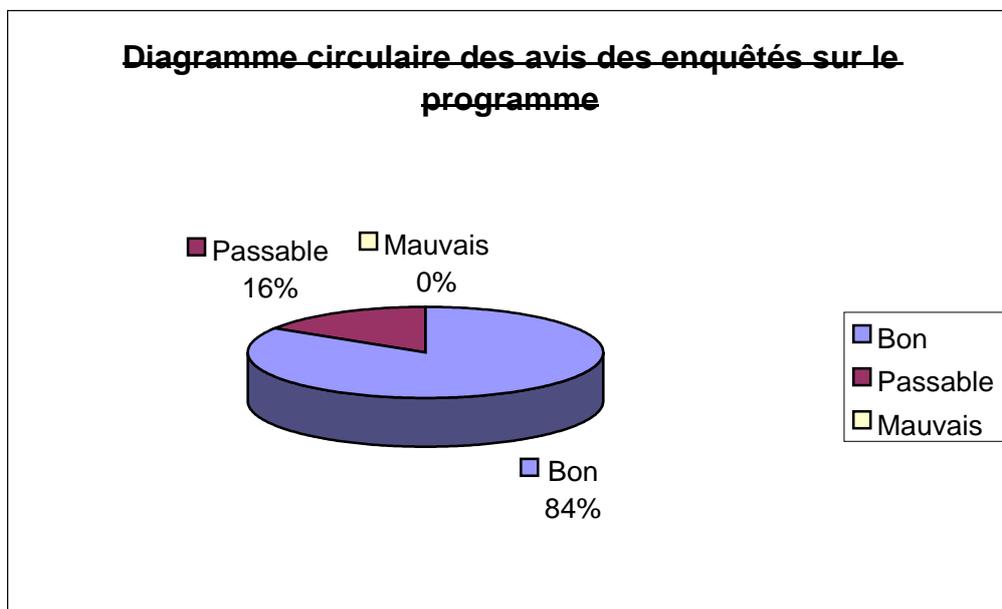
Ainsi ce tableau montre que ces parents d'élèves apprécient majoritairement cet enseignement islamique fourni à leurs enfants dans le cadre d'un programme.

Ce programme remplit une tâche qui incombe aux parents si l'on se réfère aux enseignements du coran et de la Sunnah du Prophète Mohamed (PSL). C'est ainsi qu'un parent d'élève nous a confié que : « ce programme m'a beaucoup facilité la tâche dans l'éducation religieuse de mes enfants. Je n'ai ni le temps ni la capacité d'inculquer moi – même les valeurs religieuses à mes enfants. Je pensais même les mettre à l'école coranique durant les vacances pour qu'ils s'imprègnent des valeurs islamiques de base. » Par conséquent, ce programme représente pour ce parent, et pour la majorité d'entre eux, une opportunité inespérée de voir ces enfants s'imprégner des valeurs de leur religion en l'occurrence l'islam.

### **1.3 Signification pour les élèves**

« Cet enseignement des valeurs islamiques que nous recevons à l'école représente une chose très importante dans notre éducation, parce qu'un bon musulman doit connaître sa religion pour bien se comporter envers Dieu et envers son prochain également ». Ces propos d'un élève enquêté à l'école primaire de Grand-Yoff 2/A de l'IDEN de Dakar-banlieue résume presque l'avis des élèves enquêtés sur le sens du programme. Les résultats de notre enquête à cet effet sont illustrés par le graphique ci-après :

### **Graphique 3** : Diagramme Circulaire des avis des enquêtés sur le programme



Ce graphique révèle que 84% des élèves enquêtés trouvent que le programme est bon dans le cadre de leur éducation ; contre 16% seulement qui trouvent le programme passable. Et, il n'y a aucun élève enquêté qui trouve que le programme est mauvais.

Ceci montre toute l'attention et l'amour que les enfants portent à cet enseignement des valeurs islamiques.

C'est dans ce cadre que Mme Diallo de l'école Ouakam-camp a soutenu que : « les enfants s'intéressent plus à l'enseignement de la religion qu'à l'enseignement de l'arabe. Ils apprécient beaucoup les thèmes qu'on développe et ont une préférence particulière pour la Siira ».

Ainsi, ce programme revêt un sens majeur pour ces enfants qui l'apprécient beaucoup.

## **Section 2** : *La dimension du programme en matière de socialisation*

### **2.1 Former un bon musulman**

Ce programme d'enseignement islamique vise à « former des citoyens modèles et de bons musulmans » comme nous l'a confié l'inspecteur Thierno DIOP de l'IDEN de Dakar-Banlieue. Et, pour ce faire, les enseignants inculquent aux enfants les valeurs islamiques et les incitent à la pratique de ces valeurs.

## **2.1.a La formation théorique**

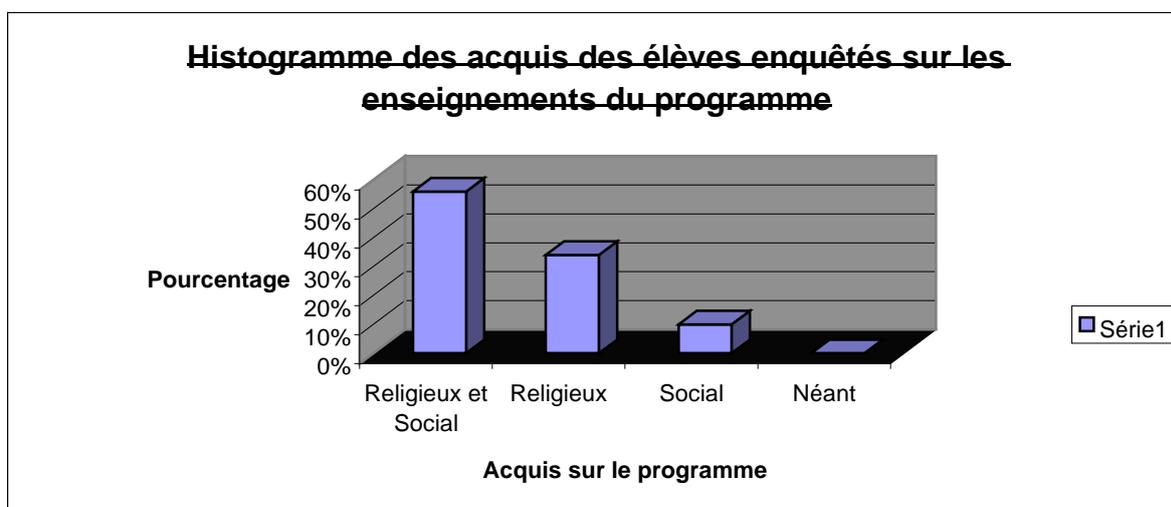
Ces enseignements théoriques se basent essentiellement sur le Coran et les enseignements du prophète (PSL) appelées la « Sunnah ».

En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, l'écolier doit mémoriser 38 sourates du CI au CM2 et 52 hadiths plus le « fikh » et le « tawhîd » qui sont les éléments de base de l'islam en théorie.

Ainsi, l'enfant acquiert les principes de base de sa religion par le biais de cette éducation de base, car comme le soutiennent Fournier et Questiaux : « l'éducation de base donne une base, notamment la capacité de mieux aborder les possibilités futures\* ».

Dans les écoles de l'IDEN de Dakar où nous avons enquêté les élèves ont des acquis de base maîtrisés dans la religion notamment sur le coran et la Sunnah comme nous le montre le graphique ci-dessous :

### **Graphique 2**



En effet, 56% des élèves enquêtés ont un acquis de base dans la religion et le social, c'est-à-dire qu'ils ont mémorisé tous les enseignements reçus sur le programme ; il y a 34% qui ont un acquis religieux simplement c'est-à-dire qu'ils n'ont mémorisé que le coran, la sunnah et le fikh, alors que 10% n'ont qu'un acquis social c'est-à-dire la tawhîd et la siira. Et, à noter qu'aucun de ces enquêtés a un compteur vide de connaissances de base en islam. Donc, l'école par le biais de ce programme, assure une éducation islamique de base aux enfants et prend ainsi le relais de la famille qui jadis s'occupait de cette tâche.

Ainsi, comme le note Pascal Mukéné « l'école prend le relais de la famille. Dans la tâche de l'éducation et de la scolarisation de l'enfant. (...) l'école joue un rôle spécifique que la famille n'a pas la possibilité de remplir. C'est dans ce même contexte qu'il faut comprendre que la famille attend de l'école qu'elle réponde à ces besoins éducatifs qu'elle n'assure plus comme avant\* ».

D'où une tentative de la part de l'école de répondre aux aspirations des parents ; car selon MR Cheikh MBOW , Chef de la Division de l'enseignement arabe au MEN, « IL n'y a pas de sénégalais qui ne souhaite voir ses enfants s'imprégner des valeurs culturelles et religieuses de sa religion, hors il n'est pas dit que tous les parents sont en mesure d'assurer cette éducation, donc seul l'Etat qui est d'abord responsable de l'éducation des enfants de ce pays peut aider, selon des stratégies qui peuvent varier d'un pays à l'autre, à assurer cette formation ».

Cette formation théorique s'accompagne d'une pratique réelle afin d'inciter les enfants à pratiquer et à accomplir les devoirs du bon musulman dans la société.

### **.I-1-b : Formation pratique**

Celle-ci commence par la démonstration en pratique de l'enseignement fait après un cours théorique pour montrer aux enfants comment concrétiser dans la société les enseignements reçus en théorie en classe.

A l'école Ouakam- Camp de Ouakam (IDEN Dakar- Banlieue), nous avons assisté à une formation pratique sur un Hadith dont le thème était « La vertu du travail ». En effet, la maîtresse d'arabe a organisé une pièce de théâtre sur une histoire de deux hommes dont l'un travail et l'autre demande de l'aumône ; le premier finit par devenir riche et bien vu en économisant et le 2<sup>ème</sup> finit pauvre et mal vu. Et, pour cela, elle a utilisé du bois, de l'argent, de beaux habits, des haillons et des acteurs pour jouer la scène de ce Hadith qui dit que « Quelqu'un de nous qui cherche du bois pour se faire nourrir est meilleur que celui qui demande, qu'on lui donne ou non ». Ainsi, l'enseignant inculque aux enfants, de manière pratique , la vertu du travail dans les enseignements du Prophète à l'heure où la mendicité est considérée comme une activité presque normale par les musulmans dans la société sénégalaise.

---

\* Fournier (Jacques), Questiaux (Nicole), Le Pouvoir Social, Economie en Liberté, Paris, Puf, 1979, Page 240

\* MUKENE (Pascal), L'OUVERTURE ENTRE L'ECOLE ET LE MILIEU EN AFRIQUE NOIRE, Suisse, Editions Universitaires de Fribourg, 1988, Page 14

Les élèves enquêtés sur leur acquis en Islam et la pratique qu'ils en font, mais également sur leur âge et leur pratique, ont présenté les résultats consignés dans les tableaux ci-après.

**Tableau 2 : Répartition des élèves selon leur degré de pratique des enseignements par rapport à leurs acquis sur le programme**

| Acquis sur le programme<br>Pratique des enseignants | Religieux<br>et Social | Religieux | Social | Néant | Total |
|---|------------------------|-----------|--------|-------|-------|
| Oui   | 26                     | 12        | 4      | 0     | 42    |
| Non   | 2                      | 5         | 1      | 0     | 8     |
| Sans réponses                                       | 0                      | 0         | 0      | 0     | 0     |
| <b>Total</b>  | 28                     | 17        | 5      | 0     | 50    |

**Tableau 3 : Répartition des élèves pratiquants les enseignements reçus sur le programme par rapport à leur âge**

| Age<br>Pratique des enseignants | 5-9 ans | 10- 14 ans | 14 ans et + | Total |
|---------------------------------|---------|------------|-------------|-------|
| Oui                             | 11      | 31         | 0           | 42    |
| Non                             | 4       | 4          | 0           | 8     |
| Sans réponses                   | 0       | 0          | 0           | 0     |
| <b>Total</b>                    | 15      | 35         | 0           | 50    |

Le tableau 2 montre que 92,9% ont un acquis religieux et social c'est à dire qu'ils ont maîtrisé tous les enseignements reçus sur le programme, représentant 61,9% de ceux qui pratiquent régulièrement et à la lettre ces enseignements ; alors que seulement 7,1% de ces premiers c'est-à-dire ceux qui ont un acquis religieux et social, représentent 25% de ceux qui ne pratiquent pas les enseignements qu'ils ont reçus par le biais de ce programme.

Le tableau 3 montre que 88,6% de ceux qui ont entre 10 et 14 ans représentent 73,8% de ceux qui pratiquent les enseignements reçus, contre 11,4% qui représentent 50% des non

pratiquants. Alors 73,3% des [5-9ans[ représentent 26,2% des pratiquants de ces enseignements contre 26,7% qui représentent 50% des pratiquants.

Ainsi, les enfants appliquent pour la majeure partie (près de 85%) des enseignements reçus sur le programme afin de respecter les valeurs de l'islam, bien qu'il y ait une minorité qui ne suit pas, car comme le soutiennent Fournier et Questiaux cités plus haut « les enfants ne réagissent pas uniformément devant l'éducation de base\* ». Et ce refus peut s'expliquer également, sur un plan psychologique, par le fait que la scolarisation requiert de la part de l'enfant une certaine aliénation, un certain abandon de ce qu'il ressent légitimement et comme étant le plus profond de lui-même.

Par ailleurs, il y a dans cette formation pratique un aspect non négligeable qui est l'image du maître.

En effet, l'image que le maître incarne, par rapport aux enseignements qu'il fournit à ses élèves, est très importante dans ce processus de socialisation de l'élève ; car le maître est le plus souvent un objet d'identification que l'enfant apprécie, aime et admire.

C'est certainement ce qui fait dire à Madame Sirango DIALLO, enseignante d'arabe et du programme à l'école Ouakam- Camp, que : « l'enseignant doit montrer le bon exemple et faire de son mieux pour appliquer le premier les enseignements qu'il fournit aux élèves. Ce serait contradictoire, par exemple pour moi, d'enseigner aux filles de se voiler et de ne pas le faire moi-même. » D'où le modèle du bon musulman que doit représenter l'enseignant aux yeux de ses élèves.

Ainsi, on se rend compte que les enseignants du programme s'engagent dans la formation d'un bon musulman en inculquant à l'élève dès son bas âge les connaissances de base de l'islam que doit avoir. Ensuite, les enseignants s'évertuent à faire appliquer ces connaissances par les enfants ; car comme le dit le Coran, le bon musulman c'est celui qui dit : « Je connais et j'applique\* ». Mais, le programme s'est fixé également, dans sa tâche de socialisation, la formation d'un citoyen modèle.

## **.II-2- : Former un citoyen modèle**

Le programme s'est fixé la tâche de former un citoyen modèle de la République Laïque du Sénégal à partir des valeurs islamiques. En effet, le programme inculque aux enfants, au-

---

\* Fournier (Jacques), Questiaux (Nicole), Op cit, page 241

\* Coran (2, 285)

delà de l'aspect purement religieux, un code de comportement d'un citoyen modèle qui est respectueux des valeurs citoyennes.

C'est l'avis de Jean PIRES qui, dans son analyse soutient qu' « En effet, cet enseignement, ainsi que l'argumentent avec justesse nos éducateurs, sera d'un apport fondamental dans la formation de l'enfant, adulte de demain. L'objectif est de faire émerger un sénégalais nouveau, un homme pétri de valeurs humaines juste et légal, travailleur, respectueux de la société et des autres personnes de leurs cultures, leurs origines et de leurs religions. L'enfant deviendra cet adulte de demain qui construira le Sénégal, l'Afrique et un monde meilleur pour la race humaine. L'image, idéaliste paraît utopique. Elle est pourtant celle qui mènera notre apprentissage quotidien de la sagesse vers les sommets de l'excellence et des belles réalisations humaines\* ».

D'où la socialisation de l'enfant par les valeurs citoyennes d'humanité de loyauté et de respect envers son pays, sa société, mais également les valeurs de tolérance et de justesse.

Et comme nous l'a montré le tableau 2 plus haut, les enfants enquêtés ont dans la majorité, un acquis dans les valeurs citoyennes de base propre à l'islam mais également à, la culture sénégalaise. Car, comme le soutient Ela (In Pascal MUKENE) « Un enseignement qui n'émane pas de la culture d'un peuple ne peut produire que des ratés, des complexés, des déchets, des épaves. C'est-à-dire en somme, des gens qui n'ont absolument pas de racines et qui ne s'abreuvent à aucune source véritable.\* »

Ainsi, face aux valeurs négatives développées par la société sénégalaise en pleine mutation ; l'Etat, par le biais de ce programme, tente de contrer cet état de fait en prenant dès son bas âge les futurs citoyens de ce pays. L'école, grâce à ses enseignements islamiques, tente de donner à chaque élève le capital d'éducation de base citoyenne le plus solide possible. Ceci pour prévenir les conséquences négatives des mutations socio-économiques sur la société sénégalaise et ses valeurs de références.

Sur ce, l'inspecteur Abou DIA, un des responsables qui ont mis sur place ce programme, nous a confié que : « Le programme veut former des citoyens de modèle car on se rend compte que la société sénégalaise est envahie aujourd'hui par de mauvais comportements de ses citoyens comme le détournement, le mensonge au sommet de la hiérarchie, la drogue, l'oisiveté des jeunes, etc... Et, l'enfant imprégné des valeurs islamiques et citoyennes peut échapper à tout cela et être vraiment utile à son quartier, sa société, son pays. »

---

\* Pires (Jean), Op cit, page 15

\* Ela (J.M) in MUKENE (Pascal), OP cit, page 19

Donc ce programme vise la formation du sénégalais de demain qui sera un bon musulman et un citoyen modèle.

Mais, on constate souvent un contraste violent entre les valeurs islamiques et les valeurs républicaines dont les libertés républicaines, le dynamisme économique de type capitaliste, la créativité culturelle, l'étendue du regard historique, la volonté de savoir et de maîtriser, etc. Et, des interrogations surgissent quant à la possibilité de cohabitation ou de fusion de ces deux valeurs souvent contradictoires.

## **Chapitre V : ENSEIGNEMENT ISLAMIQUE ET LAÏCITE DE L'ECOLE SENEGALAISE**

La république du Sénégal est laïque et cette laïcité apparaît dans toutes ses institutions et ces composantes dont l'école est l'une d'entre elles qui respecte le plus ce principe de laïcité. Le caractère laïc de la société est une notion moderne héritée de la république française d'après révolution, même si beaucoup de sénégalais soutiennent avec force que notre pays a toujours connu ce principe de laïcité.

De ce fait, la laïcité, celle qui est appliquée à l'école, en référence à cette tradition française, suscite beaucoup de controverses.

Mohamed Arkoun distingue et différencie des adjectifs « laïciste » et « laïque » par rapport à la laïcité en pratique dans l'école.

En effet, pour parler de laïcité de l'école actuelle, il affirme que : « Laïcité et non pas laïque, car (...) la pensée laïque ouverte, pratiquée comme une attitude critique devant tout acte de connaissance, et comme recherche de l'expression la plus neutre, la moins colorée idéologiquement pour respecter la liberté de détermination d'autrui, cette laïcité là est un progrès majeur de l'esprit.

La pensée laïciste, en revanche, est celle qui, sous prétexte de neutralité a éliminé de l'école publique tout enseignant scientifique de l'histoire des religions en tant que dimension permanente et universelle des sociétés humaines. On est ainsi devenu analphabète pour tout ce qui touche la vie et l'expression religieuse\* ».

Ainsi, selon Arkoun, cette laïcité de l'école qui n'admet pas l'enseignement de la religion aux élèves est laïciste et non laïque.

La laïcité de l'école française n'admet aucune implication de la religion dans l'éducation scolaire des enfants. Et, comme preuve nous avons la récente décision du gouvernement français relative à l'interdiction du voile islamique dans les écoles en France en respect au principe de laïcité de l'école.

L'école sénégalaise dans sa pratique semble différenciée de l'Ecole française, car elle tient compte de ses 90% ou plus de citoyens musulmans, même si elle a longtemps hésité à introduire l'enseignement religieux par peur d'enfreindre ce principe de laïcité. Car, Monsieur Adama DIOP, Conseiller du Ministre de l'Education Nationale, dans l'entretien qu'il a accordé à Jean PIREs, déplore que l'on ait tardé à faire une nouvelle lecture du concept « occidental » de la « laïcité ».

---

\* ARKOUN (Mohamed), L'ISLAM: *Approche Critique*, Paris, J.GRANCHER, 1992, page 43

En effet, il affirme que : « Par laïcité, on entend que l'Etat n'est pas religieux, mais cela n'exclut pas qu'il s'occupe de l'éducation religieuse des enfants. Quoiqu'il en soit, il reste à égale distance de toute religion, reconnaissant les religions révélées comme l'islamisme et le christianisme. (...). Dans tous les cas, l'Etat ne doit pas afficher une appartenance religieuse, il doit rester neutre, mais d'une neutralité positive. (...). IL faut positiver, l'Etat est laïque, mais il doit s'occuper des gens, il y a des bouches à nourrir, des corps à vêtir et des âmes à sauver.\* »

Ainsi, l'Etat du Sénégal, par le biais du MEN, considère que la laïcité de l'école sénégalaise ne peut et ne doit en aucun cas empêcher l'éducation religieuse des enfants à l'école grâce à un programme d'enseignement islamique.

Les enseignants et les responsables départementaux de l'Education considèrent également que ce programme ne peut avoir aucun inconvénient sur le principe de laïcité de l'école sénégalaise. Car, ils enseignent aux élèves le respect et la tolérance à l'égard des autres croyances.

L'inspecteur Thierno DIOP de l'IDEN Dakar-banlieue nous a confié à ce sujet que: « Je crois que ce programme ne peut pas heurter le principe de laïcité de l'école sénégalaise. Car, c'est vrai que nous sommes dans un Etat laïque, mais cette laïcité ne nous empêche pas de vivre notre religion et de l'inculquer à nos enfants. Et ce programme apprend à l'enfant à être un bon musulman, un citoyen modèle, respectueux aussi des croyances d'autrui. Donc je ne pense pas qu'il puisse y avoir de problèmes. »

Ainsi, au Sénégal, la laïcité de l'Ecole ne peut pas empêcher l'introduction de l'enseignement religieux et particulièrement islamique à l'école. Car, celui-ci n'a aucun problème avec les principes de respect et de tolérance à l'égard des autres croyances. Ce qui constitue une base de la laïcité de cette école sénégalaise.

Mais cet état de fait ne peut empêcher la disparition de certaines valeurs laïques dues à l'introduction de cet enseignement islamique aux valeurs qu'il enseigne.

En effet, l'Islam enseigne la valeur de soumission et refuse l'esprit critique ou la critique telle qu'enseigner par les valeurs laïques. Autrement dit, l'Islam refuse la critique en tant que remise en cause des théories pour mieux les appréhender et en décelé les insuffisances.

L'Islam, par le biais du Coran et de la Sunnah, enseigne au musulman d'appliquer et de se soumettre à la parole de Dieu et aux enseignements du Prophète Mohamed (PSL) sans les remettre en cause.

---

\* PIRES (Jean), OP Cit, page 14

Le Coran nous enseigne que : « Voici le livre ! Il ne renferme aucun doute ; il est une direction pour ceux qui craignent Dieu, ceux qui croient au mystère.\* » D'où l'absence du doute cartésien et de la critique dans la tradition islamique et ses enseignements.

Donc, on se rend compte que même si l'introduction de cet enseignement islamique à l'école Publique de la République ne « heurte » pas le principe de la laïcité de l'école sénégalaise. Néanmoins certaines valeurs laïques enseignées par l'école sénégalaise comme la critique et l'esprit cartésien sont menacées de disparition au profit des valeurs islamiques de soumission et de croyance aux mystères.

Ceci n'empêche qu'il existe un aspect critique propre à la tradition islamique.

---

\* Coran (2, 2-3)

# **Chapitre VI : SOLUTIONS ENVISAGEES PAR LES ACTEURS**

## **Section I : Actions contextualisées**

Ce sont les actions qui prendront en compte les diversités qui caractérisent les problèmes que rencontrent les acteurs sur ce programme. Elles visent à traiter les problèmes dans leur contexte, non à partir d'à priori, mais en fonction des réalités auxquelles se trouvent confrontées ces acteurs partout différemment et qui, par conséquent, appellent des solutions diverses et adaptées.

### **I.1 Actions dans l'enseignement**

Il s'agit ici d'agir pour trouver :

- Des outils pédagogiques d'inspiration islamique en fonction des réalités locales
- Des outils pédagogiques d'enseignement de l'Islam dans un contexte d'un enseignement public francophone.
- Des outils pédagogiques d'initiation à la culture islamique pour les élèves

Mais, les acteurs sur ce programme et notamment les autorités départementales de l'Education Nationale de Dakar-Banlieue trouvent qu'il faut insérer la dimension islamique dans la formation initiale et continue des enseignants. Ceci parce que certains enseignants n'ont pas le comportement islamique pour servir d'exemple aux élèves par rapport aux enseignements qu'ils leur fournissent.

### **I.2 Actions dans le champ socio-religieux**

Ces actions se résument, selon les autorités de l'éducation nationale chargés du programme, à :

- Une utilisation systématique des médias pour incarner les situations multiconfessionnelles dans le pays et favoriser le passage vers une situation interconfessionnelle.

- Trouver des outils d'animation correspondants aux divers secteurs de la vie religieuse des collectivités (théâtre, chanson, vidéo, etc..).
- Une insertion de la dimension interconfessionnelle (avec instruments adéquats) dans la formation initiale et continue des maîtres

## **Section II : Actions de coordination et conjonction des théories et pratiques**

### **II.1 Actions de coordination**

C'est, selon l'inspecteur DIOP de l'IDEN de Dakar-Banlieue, *le lien crucial ou peut s'incarner une perspective véritablement interconfessionnelle qui lutte contre les ignorances mutuelles concernant le programme.*

Ainsi, les acteurs suggèrent :

- Les rencontres systématiques et institutionnalisées entre secteur scolaire et secteur socio-religieux
- Des actions menées en commun sur le plan de la sensibilisation sur l'importance que revêt le programme
- Des opérations conjoints entre parents et enseignants
- La diffusion systématique des informations

### **II.2 Conjonction des théories et pratiques**

C'est évidemment la clé de voûte méthodologique de toute action qui se veut effective dans le champ du développement éducatif et religieux des élèves. De ce fait, les acteurs décideurs autour du programme envisagent :

- Des réalisations pratiques dont la responsabilité reviendra essentiellement aux enseignants et aux instituteurs de l'enseignement

- Des actions pratiques définies conjointement par les autorités politiques et les responsables sur le terrain afin de donner aux programmes son vrai statut dans l'enseignement public au Sénégal.

## CONCLUSION

Le passage par les différentes étapes de la recherche sociologique nous a, à terme, permis de mettre à jour ce qui, pour certains, semblaient normal à savoir l'introduction de l'enseignement religieux notamment islamique à l'école primaire publique de la république du Sénégal.

Mais, ce passage nous a permis également de confirmer notre hypothèse principale selon laquelle cette insertion des valeurs islamiques dans l'enseignement primaire public par le biais d'un programme d'enseignement islamique enclenche un processus de socialisation des élèves. Autrement dit les élèves intériorisent progressivement les codes, normes et valeurs de la société islamique grâce à ce programme.

La vérification de cette hypothèse principale s'est fait grâce à un empirisme méthodologique nécessaire à l'objectivité scientifique recherchée dans les sciences sociales.

Ainsi, cette démarche expérimentale nous a permis de voir que cette introduction des valeurs islamiques dans l'éducation de base constitue en quelque sorte une barrière un virus de perversion morale qui a infiltré la société sénégalaise en générale particulièrement celle musulmane. Car, on sait que l'école est l'un des lieux privilégiés où il est possible d'envisager, d'agir de façon dynamique, en sorte de toucher à terme l'ensemble de la société.

Nous nous sommes rendus compte également que l'introduction de ces valeurs islamiques à l'école n'avait pas véritablement de conséquences négatives sur le principe de laïcité de l'école sénégalaise comme nous l'avions avancé en seconde hypothèse.

N'empêche qu'elle constitue un franc pour certaines valeurs laïques enseignées par l'Ecole comme le doute cartésien et l'esprit critique.

En somme, l'introduction de l'enseignement islamique à l'école primaire publique du Sénégal constitue un moyen de socialisation des élèves pour sauvegarder les valeurs islamiques qui ont toujours marqué la société sénégalaise. Et, elle montre également la place de choix qu'occupe l'Islam dans cette société.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages, Revues et Journaux

- 1- ARKOUM (M). L'ISLAM : *Approche Critique*, Paris, J GRANCHER, 1992,
- 2- BOUDON (R) Bourricaud (F), Dictionnaire Critique de Sociologie, Paris, PUF, 1982
- 3- BOURDIEU (P) et PAsSERON (J.C), LA REPRODUCTION, *Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970
- 4- « Systèmes d'enseignement, systèmes de pensée », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Vol XIX, 1967, pp 367 à 409.
- 5- Coran, 2, 2- 3 ; 2, 285 ; 3 , 10.
- 6- CAGLAR (H), La Psychologie Scolaire, Que sais je ?, Paris, PUF, 1983
- 7- CAMPENHOUDT (L.V) et Quivy (R), Manuel de Recherche en Sciences Sociales, Paris Bordas, 1983
- 8- DIOP (A-B), La Société Wolof : *Tradition et Changement. Les systèmes d'inégalités et de domination*, Paris, Khartala 1981
- 9- Dictionnaire de Sociologie, sous la direction d'Arkoun (A) et Ansart (P), Le Robert, Seuil, 1999
- 10- Dictionnaire des religions, sous la direction de Poupard (P), Paris, PUF, 1993
- 11- DURU- Bellat (M) et Henriot- Van Zanten (A) Sociologie de l'école, Paris, Armand Colin, 1992
- 12- FERROL (G), Dictionnaire de Sociologie, Paris, Armand Colin, 1991
- 13- FOURNIER (J) et Questiaux (N), Le Pouvoir Social, *Economie en liberté*, Paris, PUF, 1979

- 14- GHAZALI (A.H), **La Revivification des Sciences de la Religion**, Tome I, Eddington, Sociétés Françaises Editions Classiques
- 15- GILSENAN (M), **Connaissance de l'Islam**, IREMAM, Khartala, 2001
- 16- ISAMBERT- JAMATI (V), **Les savoirs scolaires** : *Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Paris, Editions Universitaires, 1990
- 17- IYA (E), **La Possibilité de l'insertion des valeurs positives de la pédagogie Coranique dans la Réforme du système d'enseignement au Cameroun**, Université de Laval, Faculté des Sciences de l'Education, 1980.
- 18- KHAYAR (I.M), **Le refus de l'école** : *Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddou (Tchad)*, Paris, A. Maisonneuve, 1976
- 19- **L'Ecole Nouvelle**, Dakar, Ministère de l'Education Nationale, juillet 1986
- 20- « **Enseignement religieux à l'école primaire sénégalaise** », Le soleil, N° 10188, 33<sup>ème</sup> année, 18 Mai 2004, pp 12- 15
- 21- MARTY (P), **Etude sur l'Islam au Sénégal** : *Les doctrines et les institutions*, vol II, Paris, Leroux, 1917.
- 22- MUKENE (P), **L'ouverture entre l'école et le milieu en Afrique Noire**, Suisse, Editions Universitaires de Fribourg, 1988
- 23- NDIAYE (M), **L'enseignement arabe- Islamique au Sénégal**, Thèse de 3<sup>ème</sup> Cycle, UCAD, 1982
- 24- PIAGET (J), **La psychologie de l'enfant**, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1982
- 25- ROCHER (G), **Introduction à la Sociologie Générale** : *L'action sociale*, Editions HMH, Seuil, Collection « Points Essai » n°14, 1968-1969.
- 26- WEBER (M), **Etude de Sociologie de la Religion**, Paris, Plon, 1964.
- 27- WEBER (M), **L'éthique Protestante et l'esprit du capitalisme**, 1964, traduit par Chavy (J), Paris, Plon, 1980.

# TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | 6  |
| <b>Première partie : Cadre Général et Méthodologie de la Recherche</b> .....                                     | 10 |
| <b>Chapitre I : Cadre Général de la Recherche</b> .....  | 11 |
| <b>Section I : Problématique</b> .....   | 11 |
| <b>Section II : Objectifs de la Recherche</b> .....  | 12 |
| <b>Section III : Hypothèses de la Recherche</b> .....  | 14 |
| <b>Section IV : Présentation du Cadre Théorique et Revue de la Littérature</b> ....                              | 15 |
| <b>IV.1 : Présentation du cadre théorique</b> .....  | 15 |
| <b>IV.2 : Modèle théorique</b> .....   | 15 |
| <b>IV.3 : Revue de la littérature</b> .....  | 17 |
| <b>Section V : Analyse Conceptuelle</b> .....  | 20 |
| <b>Chapitre II : Présentation des Cadres d'Etude</b> .....   | 24 |
| <b>Section I : L'Ecole Primaire de Yoff Aéroport</b> .....   | 24 |
| <b>Section II : Les Ecoles Primaires El Hadji Elimane THIAM (Yoff 5) et El Hadji Talla DIAGNE (Yoff 2)</b> ..... | 24 |
| <b>Section III : L'Ecole Primaire Ouakam-Camp</b> .....  | 25 |
| <b>Section IV : L'Ecole Primaire PAC</b> .....   | 25 |
| <b>Section V : L'Ecole Primaire Castors Forces Armées</b> .....  | 25 |
| <b>Section VI : L'école primaire Grand Yoff 2/A</b> .....  | 25 |
| <b>Section VII : L'IDEN de Dakar-Banlieue</b> .....  | 26 |
| <b>Chapitre III : Méthodologie de la recherche</b> .....   | 27 |
| <b>Section I : Stratégie de la Recherche</b> .....   | 27 |
| <b>I.1 : La recherche documentaire</b> .....   | 27 |
| <b>I.2 : La consultation des personnes ressources</b> .....  | 28 |
| <b>I.3 : Procédure de l'échantillonnage</b> .....  | 28 |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Section II : Présentation des Outils de la Recherche.....</b>                                  | <b>29</b> |
| <b>II.1 : Le questionnaire.....</b>   | <b>29</b> |
| <b>II.2 : Le guide d’entretien.....</b>   | <b>30</b> |
| <b>II.3 : Déroulement de l’enquête.....</b>   | <b>30</b> |
| <b>Section III : Difficultés et Facilités rencontrées.....</b>                                    | <b>31</b> |
| <b>Deuxième partie : Présentation, Analyse et Interprétation des données de l’enquête.....</b>    | <b>32</b> |
| <b>Chapitre III : Vue d’ensemble sur le Programme.....</b>  | <b>33</b> |
| <b>Section I : Le Contenu du Programme et son Opérationnalisation.....</b>                        | <b>33</b> |
| <b>I.1 : Le Contenu du Programme.....</b>   | <b>33</b> |
| <b>I.2 : L’Opérationnalisation du Programme.....</b>  | <b>33</b> |
| <b>I.2.a : L’Aménagement de la Pédagogie.....</b>   | <b>34</b> |
| <b>I.2.a.1 : Les méthodes.....</b>  | <b>34</b> |
| <b>I.2.a.2 : La formation des enseignants du programme.....</b>                                   | <b>34</b> |
| <b>I.2.b : La Logistique.....</b>   | <b>37</b> |
| <b>Section II : L’Evaluation du Programme et ses Dispositions Juridiques .....</b>                | <b>37</b> |
| <b>II.1 : L’évaluation du programme.....</b>  | <b>37</b> |
| <b>II.2 : Les Dispositions Juridiques.....</b>  | <b>38</b> |
| <b>Section III : Les Entraves qui affectent le Programme.....</b>                                 | <b>39</b> |
| <b>Chapitre IV : Signification du Programme et sa Dimension en matière de Socialisation.....</b>  | <b>42</b> |
| <b>Section I : Signification du Programme pour les Acteurs de l’Enseignement Elémentaire.....</b> | <b>42</b> |
| <b>I.1 : Signification pour l’Etat.....</b>   | <b>42</b> |
| <b>I.2 : Signification pour les parents d’élèves.....</b>   | <b>43</b> |
| <b>I.3 : Signification pour les élèves.....</b>   | <b>44</b> |
| <b>Section II : La Dimension du Programme en matière de Socialisation.....</b>                    | <b>45</b> |
| <b>II.1 : Former un bon musulman.....</b>   | <b>45</b> |

|   |    |
|---|----|
| <b>II.1.a</b> : La formation théorique.....   | 46 |
| <b>II.1.2</b> : La formation pratique.....  | 47 |
| <b>II.2</b> : Former un citoyen modèle.....   | 49 |
| <b>Chapitre V</b> : Enseignement Islamique et Laïcité de l'Ecole Sénégalaise.....         | 52 |
| <b>Chapitre VI</b> : Solutions envisagées par les Acteurs.....                            | 55 |
| <b>Section I</b> : Actions contextualisées.....   | 55 |
| <b>I.1</b> : Actions dans l'enseignement.....   | 55 |
| <b>I.2</b> : Actions dans le champ socio-religieux.....                                   | 55 |
| <b>Section II</b> : Actions de Coordination et Conjonction des Théories et Pratiques..... | 56 |
| <b>II.1</b> : Actions de coordination.....  | 56 |
| <b>II.2</b> : Conjonction des théories et pratiques.....                                  | 56 |
| <b>CONCLUSION</b> .....   | 58 |
| <b>Bibliographie</b> .....  | 59 |
| <b>Annexe</b> .....   | 61 |